



RAPPORT

Développement Durable

2021



Tous engagés pour une ville durable !

La transition écologique, transformation sociétale majeure de notre siècle, n'est plus une réalité lointaine – elle est déjà arrivée. Accompagner les Clamartois dans une transition équilibrée est notre ambition, un devoir qui anime toute l'équipe municipale. C'est l'opportunité de nous unir, la chance de trouver des solutions novatrices et de puiser dans notre créativité collective pour mieux consommer, pour préserver et valoriser nos ressources et milieux naturels ; enfin, de cultiver notre esprit civique et citoyen. C'est la force de notre ville, c'est le sens de notre action.

Pour accomplir ce travail, chacune et chacun des 1 000 agents de la Ville s'organisent et se mobilisent tous les jours pour mener à bien une programmation dynamique. Notre action est transversale, ambitieuse. Aucun secteur n'est tenu à l'écart. Malgré une crise sanitaire qui continue encore cette année à bouleverser profondément nos modes de vie et de travail, nos agents ont réussi à démontrer un engagement total et à relever encore de nouveaux défis au bénéfice des Clamartois.

Ce rapport offre une photographie de l'action de la municipalité en 2021. Nous irons plus loin à partir de 2022, avec la formulation d'une ambition stratégique et la mise en place d'un pilotage horizontal du sujet. En effet, la notion de développement durable reflète une volonté qui se projette dans la durée et qui se planifie avec soin. Ce travail doit non seulement répondre aux besoins de notre planète, mais doit aussi prendre en compte les besoins et les spécificités de la ville – riche de son vaste espace forestier et son patrimoine paysager et architectural incontournable – et de ses habitants.

Nous sommes déterminés et nous avons l'énergie pour faire de Clamart une véritable ville durable avec un cadre de vie encore plus vert et une cohésion sociale toujours plus renforcée. Nous sommes heureux de poursuivre ce travail important aux côtés des Clamartois – au service des Clamartois – pour notre présent et futur partagés.

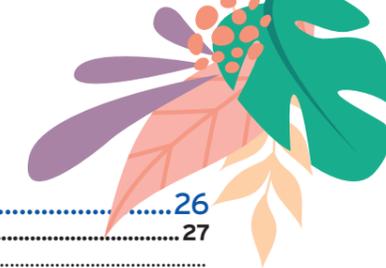
Jean-Didier Berger

Maire de Clamart,
Président du Territoire Vallée Sud - Grand Paris

François Le Got

Adjoint au Maire délégué à la Transition écologique, au développement durable, au cadre de vie, et à la protection environnementale et animale

Sommaire



Une ville ancrée dans son écosystème	6
Les volets d'action formulés par la Ville	
La stratégie du territoire à l'œuvre à Clamart	
Le sens de l'action, impulsé par l'État	
Énergies et consommation	8
FAVORISER LES ÉNERGIES SOBRES ET INNOVANTES	9
Bilan carbone de la Ville	
Géo-énergie	
Déploiement de sondes de température	
Amélioration de l'exploitation du chauffage	
Qualité de l'air intérieur (QAI)	
Déploiement des compteurs connectés	
Éclairages à LED (Diode électroluminescente)	
Installations photovoltaïques	
Accélérer la rénovation énergétique : travaux dans les écoles	
Équipements sportifs respectueux des exigences énergétiques	
BIEN GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES, LES DÉCHETS ET LA CONSOMMATION	12
Gestion de l'eau	
Mise en place d'économiseurs d'eau	
Réduire à la source : la dématérialisation	
Vers une gestion et une valorisation du papier	
Des Villes unies pour le tri	
Démarche « zéro déchet »	
Web-enchères	
Mobilités	14
PROPOSER DES TRANSPORTS EN COMMUN MULTIPLES	15
Autobus	
Clamibus et Clam'Express : des services de proximité	
Tramway T6	
Tramway T10	
Métro 15 du Grand Paris Express	
DÉVELOPPER L'OFFRE ET L'INFRASTRUCTURE CYCLABLES	16
Véligo	
Vélib	
Déployer le Plan Vélo	
Sécuriser les itinéraires cyclables	
Développer le stationnement vélo	
MODERNISER LA PLACE DES VOITURES EN VILLE	17
Offre de parking renouvelée et moderne	
Faire évoluer la flotte municipale	
Espaces verts et biodiversité	18
FAIRE RAYONNER LES ESPACES VERTS CLAMARTOIS	19
Les espaces verts de Clamart	
Gérer les espaces publics dans le respect de l'environnement	
Réaliser un diagnostic annuel patrimoine arboré	
Végétaliser les cours d'écoles	
Découverte de la Nature	
PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ SOUS TOUTES SES FORMES	20
Poursuivre le fleurissement	
Vivre avec les animaux	
Économie durable et commande publique	22
CRÉER UNE OFFRE COMMERCIALE DURABLE, DIVERSE ET DE PROXIMITÉ	23
Augmenter la proximité de l'activité commerciale	
Installation de nouveaux commerces	
Les halles des marchés rénovées	
POURSUIVRE L'EXEMPLARITÉ DANS LA COMMANDE PUBLIQUE ET LES FINANCES DE LA VILLE	24
Marchés publics : critères sociaux et environnementaux intégrés	
Signature de la Charte Relations Fournisseurs responsables	
Achats groupés	
Recherche systématique de subventions	
Budget vert	
Certification ISO 9001	

Patrimoine et culture	26
DÉVELOPPER ET PROTÉGER LE CADRE DE VIE ET LE PATRIMOINE	27
L'enfouissement des réseaux aériens	
La mise en souterrain de la Ligne à Très Haute Tension	
Une aide au ravalement	
La propreté des espaces publics	
Action anti-mégots auprès des commerçants	
Du vert pour les coffrets	
CULTURE À CLAMART : CULTIVER LE VIVRE-ENSEMBLE	29
Organiser des rencontres du grand public	
Mettre en valeur le monde naturel	
Valoriser le patrimoine humain et le lien intergénérationnel	
Tranquillité et prévention	32
GARANTIR LA SECURITÉ ET PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE	33
Poursuivre la Stratégie Territoriale de Sécurité	
Augmenter la police municipale	
Continuer le déploiement de la vidéo-protection	
Formaliser le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)	
Déployer un plan de sécurisation des écoles et des crèches	
Renforcer les Travaux d'intérêt général (TIG)	
LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES	34
Déployer un réseau d'acteurs locaux mobilisé pour aider et orienter les femmes	
S'appuyer sur les dispositifs du Département Hauts-de-Seine	
Se mettre à la disposition de la jeunesse	
Organiser un forum de la sécurité routière	
Combattre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement	
Action sociale et citoyenneté	36
Focus : Le centre socio-culturel du Pavé Blanc (CSC)	
Focus : Le centre communal d'action sociale (CCAS)	
PRIORISER LA SANTÉ	40
Se mobiliser face au Covid-19	
Mettre en œuvre un pacte santé avec nos hôpitaux	
METTRE LE NUMÉRIQUE À LA PORTÉE DE TOUS	40
Égalité des chances via le numérique : « Une tablette, un élève de primaire »	
Former et sensibiliser aux enjeux du numérique	
Clamart & Vous : faciliter l'accès aux services de la Ville	
ENCOURAGER LA PARTICIPATION CITOYENNE	41
World Clean Up Day	
Rallye citoyen	
BAFA citoyen	
Paniers solidaires aux étudiants clamartois	
DÉVELOPPER UNE OFFRE SPORTIVE SOLIDAIRE	
Équipements sportifs qualitatifs	
Manifestations sportives et de loisirs pour tous	
Sport éducatif	
Sport associatif	
Sensibilisation, formation et éducation	44
PROPOSER DES MOMENTS DE RENCONTRES POUR LE GRAND PUBLIC	45
L'opération « Forêt propre »	
Les journées de la Nature	
Urban Clam Roller	
FAIRE DE LA PÉDAGOGIE DANS LES ÉCOLES	45
Le développement durable au cœur des groupes scolaires	
Du durable dans nos assiettes	
Apprentissage du vélo	
VALORISER UNE VIE ASSOCIATIVE EFFERVESCENTE	47
Focus : La Ferme de Clamart	
ARPEIJE – Rayon vert	
Association Truffes sans toit	
CLAMAP	
La Confrérie des amis du Clos de Clamart	
Le jardin partagé des Galvents	
La Ruche atelier	
La société régionale d'horticulture – SRH	

UNE VILLE ANCRÉE DANS SON ÉCOSYSTÈME



Les interventions de la Ville de Clamart autour du développement durable ne peuvent être lues seules sans prendre en considération le contexte dans lequel elles se produisent. Clamart est ancrée dans un écosystème divers et multiple : son action s'organise selon des axes qui lui sont propres, s'insère dans une impulsion territoriale et adhère aux cinq finalités de développement durable établies par l'État.

Pour visualiser facilement les articulations entre les actions de la Ville et les cadres posés par les acteurs externes, ce rapport propose une illustration par pictogramme qui se détaille ci-dessous.

LES VOLETS D'ACTION FORMULÉS PAR LA VILLE

Les thématiques qui structurent ce rapport permettent de restituer l'activité très transversale de tous les secteurs et services de la Ville, ce qui témoigne d'un engagement total de la part de l'équipe municipale. Elles se déclinent de la manière suivante :

1. Énergies et consommation
2. Mobilités
3. Espaces verts et biodiversité
4. Économie durable et commande publique
5. Patrimoine et culture
6. Tranquillité et prévention
7. Action sociale et citoyenneté
8. Sensibilisation, formation et éducation

Ces huit thématiques constituent la colonne vertébrale du rapport et entrent en cohérence avec la stratégie issue du programme municipal en matière de développement durable. Elles se déclinent, dans une lecture transversale, en cinq axes programmatique structurants déjà identifiés :

- Grandir et vivre dans sa ville
- Accompagner la transition numérique
- Conduire une transition écologique équilibrée
- Développer la « qualité de ville » au service de l'attractivité
- S'organiser pour délivrer la meilleure qualité de service

Même si les contours d'une ambition globale sur le développement durable – et la gouvernance – restent à affiner, la Ville inclut d'ores et déjà ces cinq axes comme élément de lecture et d'interprétation supplémentaire.

LA STRATÉGIE DU TERRITOIRE À L'ŒUVRE À CLAMART

Certains projets de la Ville s'inscrivent pleinement dans le Plan Climat Air Énergie (PCAET) de l'établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris (VSGP) et ses dix projets phares :

1. Développer la géothermie, étendre et créer de nouveaux réseaux de chaleur
2. Accompagner la rénovation énergétique des logements
3. Installer des stations de production et de consommation d'hydrogène
4. Développer des infrastructures cyclables et les consignes vélo
5. Collecter et valoriser les biodéchets

6. Développer un maillage important de bornes de recharges électriques
7. Installer un démonstrateur écologique territorial
8. Créer un écopôle centré sur l'économie verte et circulaire
9. Lutter contre les effets d'îlot de chaleur urbains et végétaliser le territoire
10. Créer un guide de bonnes pratiques d'aménagement durable

La présence du logo du Territoire à côtés de certaines actions de la Ville permet de démontrer que Clamart participe aux côtés de Vallée Sud-Grand Paris pour mener à bien une ambition de faire avancer les objectifs stratégiques communs.

LE SENS DE L'ACTION, IMPULSÉ PAR L'ÉTAT

Enfin, les orientations de la Ville de Clamart en matière de développement durable s'adosent aux cinq piliers de développement durable édictés par l'article 253 du code de l'environnement. Ces cinq « finalités » établissent un cadre normatif pour une action en faveur du développement durable et permettent d'exprimer dans ce rapport le « pourquoi » de l'action de la Ville.

-  **La lutte contre le changement climatique**
-  **La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources**
-  **La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations**
-  **L'épanouissement de tous les êtres humains**
-  **Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

La Ville de Clamart adhère systématiquement à ces finalités. La synergie peut être lue au travers d'une série de pictogrammes permettant de qualifier les différentes actions municipales.



Énergies et consommation



Énergies et consommation

La municipalité mène une action pour maîtriser les différentes formes de consommation. Cela passe par la recherche constante d'énergies innovantes et sobres – plus efficaces – qui permettent de faire des économies financières et en termes de consommation. L'ambition de la Ville inclut également la gestion et l'utilisation optimisées de ses ressources – récupérer les eaux de pluie pour les réemployer, agir pour développer les îlots de fraîcheur, valoriser le papier via une opération massive de dématérialisation, ou encore poursuivre une démarche de « zéro déchet »...

Favoriser les énergies sobres et innovantes

Bilan carbone de la ville

Conformément à la réglementation applicable aux collectivités de plus de 50 000 habitants, la Ville de Clamart réalise un bilan d'émission de gaz à effet de serre (ou bilan carbone) qui mesure les activités responsables des émissions carbonées et les bâtiments les plus énergivores. Le diagnostic établi dans le cadre du bilan s'accompagne de préconisations pour réduire davantage l'empreinte carbone. Le bilan est dressé après analyses de six domaines d'activité dont les émissions peuvent être caractérisées de manière spécifique :

- **Énergie** : émissions résultant du fonctionnement des bâtiments et des services de la Ville
- **Matériaux et services achetés (intrants)** : émissions liées à l'achat des matériaux et aux prestations fournies dans le cadre des activités de la Ville (alimentation, fournitures, prestations externes, produits chimiques)
- **Immobilisations** : émissions issues de la fabrication des biens durables utilisés par la Ville (bâtiments de moins de 20 ans, équipements sportifs, machines, parc informatique, véhicules)
- **Fret** : émissions liées à l'expédition des courriers
- **Déplacements des personnes** : émissions relatives à l'ensemble des déplacements des personnes travaillant pour la Ville (trajets entre domicile et lieu de travail, déplacements professionnels, accueil des visiteurs)
- **Déchets directs** : émissions concernant le traitement des déchets produits dans les bâtiments de la Ville

Le dernier bilan carbone de la Ville date de mai 2015 à partir d'une analyse de données collectées en 2013. Le bilan a fait état d'un résultat à 10 000 t_{éq}CO₂ (tonnes équivalent CO₂) et a fixé un objec-

tif de 6 000 t_{éq}CO₂ à atteindre d'ici 2030.

Pour gagner en efficacité, la Ville s'est inscrite pleinement dans la dynamique territoriale autour du PCAET. Agir en bonne logique et de manière coordonnée permet de fixer une ambition plus large grâce à la mutualisation des ressources, le partage des compétences et des pratiques et l'élaboration d'objectifs en commun.

Géo-énergie

La géothermie consiste à puiser les calories présentes, été comme hiver, dans le terrain naturel. Pour ce faire, la Ville de Clamart fait appel à un partenaire privilégié, Celsius énergie, implanté sur le territoire de la commune. Cette entreprise possède un système unique de sondes disposées en étoile dans le sol. De l'eau circule dans ces sondes en circuit fermé. Cette technologie est pérenne car il n'y a pas d'échange d'eau avec l'eau de nappe phréatique, ce qui élimine le risque de colmatage par encrassement du système.

L'intérêt principal de la géothermie est la réduction *in fine* de 71% des consommations énergétiques par rapport au système actuel. Cela permet d'éviter 93% d'émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau actuel.

En 2021, la Ville a travaillé avec Celsius énergie à une étude d'opportunité portant sur plusieurs sites et permettant d'identifier l'entité l'Hôtel de Ville/ Centre administratif /École de la Mairie comme cible pertinente pour une analyse de faisabilité et de déploiement du système. Une mesure de déperdition pièce par pièce et une simulation thermique dynamique sont en cours de réalisation. Ce projet s'insèrera dans le cadre des travaux futurs à l'Hôtel de Ville pour lesquels les dispositifs de chauffage doivent de toute façon être remplacés. La chaudière gaz existante sera conservée en appoint par période de grand froid.

Déploiement de sondes de température

Dès 2015, Clamart a mis en place un réseau de sondes pour mieux gérer la consommation énergétique générée par le chauffage des équipe-

ments. Grâce au réglage très précis, désormais possible par le biais de sondes, la direction du Patrimoine a pu optimiser l'utilisation des chaufferies tout en suivant les données en temps réel. Les sondes amélioreront la qualité de service rendu aux utilisateurs et rendront la consommation énergétique plus efficace. Cela a une incidence positive du point de vue économique. Depuis 2015, la Ville a déployé 376 sondes pour visualiser la température de chaque réseau de chaufferie (particulièrement les réseaux d'eau chaude sanitaire) et la température dans les bâtiments.

Depuis 2015, la Ville a déployé 376 sondes pour visualiser la température de chaque réseau de chaufferie (particulièrement les réseaux d'eau chaude sanitaire) et la température dans les bâtiments

Amélioration de l'exploitation du chauffage

Pour améliorer les installations de chauffage de façon pérenne, la Ville a entrepris plusieurs initiatives :

1. Concernant la régulation : dans le but d'optimiser les courbes de chauffe en ayant des remontées à distance, ou bien un régulateur plus performant que l'existant, l'optimisation de la régulation est un poste qui permet d'économiser jusqu'à 30 % d'énergie.

- La Ville a optimisé la régulation des chaudières à l'école maternelle Jean de La Fontaine pour une amélioration estimée de 5 %
- Une Gestion Technique du Bâtiment (GTB) a été mise en place lors du chantier de l'espace d'accueil Clamart & Vous ce qui a permis à la Ville d'accéder à une subvention de plus de 3 600 EUR via le dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE)

Concernant le traitement de l'eau de chauffage, poste important dans l'exploitation, plusieurs améliorations ont été apportées sur le traitement des boues. Celles-ci empêchent une bonne diffusion de la chaleur dans les émetteurs de chauffage. L'intérêt de conserver une eau de chauffage propre permet de baisser la courbe de chauffe, donc l'énergie dépensée. En 2021, l'ensemble des dépenses de traitement d'eau s'élève à 20 000 EUR (TTC). Il reste 15 sites où il faudrait ajouter un pot à boue, soit un budget de 100 000 EUR (TTC).

2. La production d'eau chaude sanitaire des vestiaires du Stade de la Plaine, à gaz, a été remplacée en 2021 par un appareil à condensation, plus

performant. Le rendement de l'ancienne production était de 95,6 % sur PCI. L'amélioration attendue est de 4 %. Un budget de 47 000 EUR a été dépensé.

Les réductions attendues par rapport à l'année de référence s'élèvent à 40 % en 2030.

3. Dans le cadre des travaux P3 obligatoires, la Ville a automatisé la régulation de cinq sites par programmeur pour optimiser l'exploitation en visualisant les équipements à distance. Ces sites sont :

- École Louise Michel
- École Anne Frank
- Maison des sports
- Centre administratif
- Centre socioculturel du Pavé Blanc

4. Dans le but de mieux comptabiliser l'énergie dépensée, des compteurs de calories ont été mis en place sur quatre sites :

- École de la mairie / Hôtel de Ville
- Groupe scolaire Jules Ferry
- École élémentaire Louise Michel
- Dojo du centre

La loi ELAN¹ oblige les propriétaires et les occupants des bâtiments tertiaires d'une surface supérieure ou égale à 1 000 m² à réduire leur consommation énergétique par rapport à une année de référence. L'objectif est de parvenir à une réduction de la consommation d'énergie finale pour l'ensemble des bâtiments soumis à l'obligation. Les réductions attendues par rapport à l'année de référence s'élèvent à 40 % en 2030, à 50 % en 2040, et à 60 % en 2050.

Quarante-six bâtiments sont concernés à ce titre pour la ville de Clamart. En 2021, la collectivité a souhaité préparer cette mise en conformité via le lancement d'une campagne d'audits énergétiques sur 9 bâtiments parmi les 46 concernés par le décret tertiaire. Après une évaluation des lieux, un bureau d'étude a présenté à la Ville la manière d'atteindre les objectifs fixés par la loi via une série de travaux à réaliser. Ces travaux, adaptés à chaque bâtiment, recouvrent par exemple l'isolation par l'extérieur lorsqu'elle est possible, à défaut par l'intérieur ; la mise en place de robinets thermostatiques, d'éclairage LED, de chau-

1. La loi portant sur l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) date du 23 novembre 2018. Le décret d'application de cette loi, appelé le décret tertiaire, est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2019.

dière à condensation, de production solaire d'eau chaude ; un nouveau système de ventilation avec récupération de l'énergie ; ou encore le remplacement des menuiseries extérieures.

Les neuf bâtiments concernés par cette première phase d'audit sont :

- Crèche Boulard/Renaudin
- Centre socioculturel du Pavé Blanc
- Cuisine centrale
- École élémentaire des Rochers
- École élémentaire Louise Michel
- École élémentaire Senghor
- Groupe scolaire Jean Monnet
- Groupe scolaire Jules Ferry
- Gymnase du Fort

Qualité de l'air intérieur (QAI)

La QAI est devenue un enjeu important pour les enfants qui passent un temps considérable dans les bâtiments communaux. La QAI peut avoir une incidence significative sur leur capacité à se concentrer. À cet effet, les collectivités sont soumises à l'Arrêté du 1^{er} juin 2016 relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les écoles et les crèches. L'étude de mise en conformité a été effectuée en 2021, et les résultats seront présentés en début 2022.

Dans le contexte du Covid, le renouvellement de l'air est devenu un enjeu central pour freiner la propagation du virus. En 2021, l'Académie de Versailles a proposé une subvention pour le déploiement des capteurs CO2 dans les écoles. La Ville de Clamart a installé 60 capteurs pour mesurer les taux dans les réfectoires des écoles, action conforme à une proposition faite par ailleurs dans le protocole sanitaire de février 2021. La Ville a décidé d'en ajouter dans certains dortoirs également.

Ces capteurs permettent aussi de remonter la mesure de la température et de l'humidité dans la pièce. Dans un objectif de réduction des consommations énergétiques, ENGIE l'exploitant CVC avait commencé à « monitorer » les bâtiments. Près de 400 sondes IoT (Internet of Thing/Internet des objets) ont été déployées en chaufferie et dans les bâtiments. Les informations récoltées facilitent l'amélioration de l'exploitation des bâtiments communaux.

Déploiement des compteurs connectés

En 2021, la Ville a accéléré le déploiement des compteurs connectés pour suivre en temps réel la consommation de tous les fluides : eau, gaz et électricité. La programmation d'alertes par les ex-

ploitants permet de détecter des fuites instantanément et de les traiter plus rapidement.

- 100 % des 40 compteurs gaz sont connectés
- 98 % des compteurs eau sont connectés (130 sur 133)
- 92 % des compteurs Linky sont posés (113 sur 123)

Éclairages à LED (Diode électroluminescente)

L'éclairage à LED est déployé sur l'ensemble des sites (écoles, crèches, bâtiments administratifs) pour une réduction par deux tiers de la consommation électrique de l'éclairage. Lors des opérations de « relamping » menées par les services, l'éclairage LED est systématiquement mis en œuvre. Cette année, plus de 200 luminaires ont été remplacés sur tous les sites de la ville. Les lieux les plus significatifs en termes de remplacement sont l'école de la Mairie et la maison de quartier de la Fourche.

Dans le contexte du Covid, le renouvellement de l'air est devenu un enjeu central pour freiner la propagation du virus.

Installations photovoltaïques

La Ville de Clamart a installé sept centrales photovoltaïques entre 2009 et 2020 sur les sites suivants :

- Médiathèque François Mitterrand : production annuelle 15 569 kWh
- Groupe scolaire Moulin de pierres : production annuelle 11 609 kWh
- École élémentaire des Rochers : production annuelle 39 156 kWh
- École élémentaire Louise Michel : production annuelle 5 712 kWh
- Gymnase Bretagne : production annuelle 79 057 kWh
- Gymnase Jardin Parisien : production annuelle 27 330 kWh
- Gymnase Condorcet : production annuelle 13 810 kWh

Le retour sur investissement est attendu après 10 ans pour les grandes installations et à partir de 20 ans pour les petites installations. La puissance totale installée est de 210 kVA.



En 2021 la Ville a perçu une somme de 54 229 EUR provenant des recettes générées par la vente d'électricité produite par les centrales photovoltaïques.

En 2021 la Ville a perçu une somme de 54 229 EUR provenant des recettes générées par la vente d'électricité produite par les centrales photovoltaïques. Cette somme représente une hausse de 72 % par rapport à l'année 2020 (montant de 31 570 EUR).

Deux montages financiers différents ont été mis en place. Pour l'école élémentaire Rochers et l'école Louise Michel, la commune ne perçoit pas de recettes parce qu'elles sont compensées par le coût d'entretien des centrales. Le coût d'entretien annuel des centrales est estimé à 20 000 EUR. Cela représente un gain de 34 227 EUR en 2021.

Toutes ces actions s'inscrivent dans le cadre de la loi ELAN (Évolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique) qui vise, d'ici 2030, une réduction d'au moins 40 % des consommations d'énergie finale du parc de bâtiments publics. La direction du Patrimoine proposera d'autres actions respectueuses de l'environnement dans le cadre de la pérennisation des bâtiments.

Accélérer la rénovation énergétique : travaux dans les écoles

Plan Couverture incluant une isolation des toitures

La Ville a agi en 2021 sur l'école élémentaire des Rochers avec la mise en place d'une isolation en laine de verre, appliquée sur sol en deux couches croisées dans les combles. La surface couverte est de 500 m². À l'école maternelle Jules Ferry, la Ville a également délivré une isolation en laine de verre appliquée sur sol en deux couches croisées dans les combles couvrant une surface totale de 800 m².

Îlots de fraîcheur

Au cours de l'année 2021, la Ville a réalisé une étude de faisabilité « maillage vert » en lien avec VSGP pour définir une continuité verte, apaisée, arborée et rafraichissante. Les objectifs de cette

démarche sont de réduire le phénomène des îlots de chaleur urbains, d'augmenter la présence de végétaux et de créer un itinéraire apaisé favorable aux piétons et cyclistes. La déclinaison opérationnelle aura lieu dans les mois et années à venir.

Audit sanitaire

Cet audit a permis la mise en place de sanitaires provisoires en bois, à faible émission de CO₂, dans l'école de la Mairie. L'ensemble des audits énergétiques réalisés en 2021 va permettre d'établir un plan d'actions de travaux d'économies d'énergies à horizon 2030 dans le respect du décret Tertiaire.

Équipements sportifs respectueux des exigences énergétiques

Le projet Hunebelle intégrera des arbres solaires pour permettre la recharge électrique des petits appareils (batteries des VAE, smartphone, tablette) et assurera la production de 80 % de l'eau chaude sanitaire du site.

Bien gérer les ressources naturelles, les déchets, et la consommation

Gestion de l'eau

La Ville poursuit et renforce sa politique de récupération des eaux pluviales. Cette eau – en provenance des toitures des bâtiments publics à proximité directe – sert à l'arrosage des espaces verts et des jardinières de ces secteurs, notamment à l'école Jules Ferry et les mini-tennis au stade Hunebelle. L'eau de ruissellement stockée dans les deux bassins rénovés (Aimé Césaire et place de la Mairie) sert au lavage des trottoirs car elle est impropre à l'arrosage des espaces verts.

Les quartiers Plaine Sud et Panorama sont construits autour de points d'eau. Pour Plaine Sud, il s'agit d'un canal et d'un plan d'eau. Panorama est construit autour d'un vaste plan d'eau de 2,2 hectares. Ces deux quartiers se dotent d'un système de gestion durable de ces bassins grâce à la récupération des eaux pluviales des espaces publics et des toitures des immeubles. Par conséquent, les bassins de ces deux quartiers sont autonomes en termes de consommation d'eau.

Mise en place d'économiseurs d'eau

La Ville est attentive à la préservation des ressources en eau potable et aux économies budgétaires qui en découlent. Elle a entrepris de réduire sa consommation d'eau sur les sites les plus consommateurs. Pour ce faire, elle a choisi d'agir sur l'ensemble des groupes scolaires (écoles

et crèches), soit 21 établissements. Des économiseurs d'eau ont été installés fin 2019 sur 1 350 points d'eau. 20 % d'économies sont attendues dès la première année d'installation, représentant une somme de 24 000 EUR sur le budget de fonctionnement. En 2020, la consommation des premiers bâtiments inclus dans le dispositif est passée de 27 531 m³ à 22 089 m³, pour une économie de 5 442 m³. Ce volume d'eau sera désormais préservé chaque année.

Afin d'économiser encore davantage l'eau, Clamart a lancé un deuxième audit en 2021 qui a identifié 744 points d'eau supplémentaires à inclure dans son dispositif. Ces 744 points d'eau alimentant 18 bâtiments (gymnases, bâtiments administratifs et centres culturels) se verront dotés d'outils pour diminuer leur débit. Une fois installés, l'éco-

En 2020, la mise en place d'économiseurs d'eau a réduit la consommation des premiers bâtiments inclus, passant de 27 531 m³ à 22 089 m³ pour une économie de 5 442 m³. En 2021, Clamart a identifié 744 nouveaux points d'eau qui alimentent 18 bâtiments. Une fois installés, l'économie annuelle sur ces 18 sites sera de 1 300 m³ d'eau supplémentaire, représentant une somme annuelle de près de 5 800 EUR (HT) et une baisse d'environ 14 % d'ici la fin de l'année 2022 sur les 18 bâtiments concernés.

nomie annuelle sera de 1 300 m³ d'eau supplémentaires, représentant une somme annuelle de près de 5 800 EUR (HT). Cela représente une baisse d'environ 14 % d'ici la fin de l'année 2022 sur les 18 bâtiments concernés.

Réduire à la source : la dématérialisation

Dès 2014, Clamart a commencé le processus de dématérialisation de l'ensemble de ses procédures financières et comptables dans le cadre du Protocole d'Échanges Standard version 2 (PES V2). Elle a atteint sa cible de zéro facture imprimée.

Quant aux marchés publics, la totalité des procédures produites en 2021 ont été dématérialisées. Les services ont privilégié des réponses dématérialisées aux procédures de marchés publics et la généralisation de cette pratique est désormais acquise. L'ensemble des pièces comptables et celles afférentes au courrier ont été intégrées dans la démarche de dématérialisation.

Vers une gestion et une valorisation du papier

La consommation annuelle de papier par les services municipaux clamartois continue de baisser). Le papier utilisé par les services est issu des forêts éco-gérées (FSC/PEFC) et 100 % recyclé et/ou labellisé NF Environnement/Ecolabel Européen. Les enveloppes sont également issues de forêts éco-gérées et labellisées NF Environnement. Les papiers, notamment les archives éliminables, sont recyclés.

Des villes unies pour le tri

Depuis le début du nouveau marché de collecte, 1 900 000 EUR d'économies ont été réalisées. Le marché – regroupant dix communes – couvre la période de 2017 à 2023 et concerne les ordures ménagères, les emballages, le verre, les déchets végétaux et les encombrants.

Démarche zéro déchet

Le Territoire VSGP a distribué gratuitement 7 800 composteurs individuels dans les onze communes depuis le lancement de la distribution. Grâce au composteur, chaque détenteur de jardin pourra ainsi diminuer le volume de ses déchets organiques et fertiliser ses plantations sans apport chimique. Des lombricomposteurs « domestiques » sont également mis à la disposition des ménages qui les souhaitent.

Web-enchère

Pour promouvoir la réutilisation comme moyen de lutter contre le gaspillage, la Ville recourt à un site Internet de revente, Web-enchères, où elle inscrit systématiquement les objets et matériels devenus inutiles aux services municipaux. Ce site les met en vente dans l'espoir de leur trouver une nouvelle vie, une nouvelle utilité, ailleurs. En 2021, la Ville a enregistré 11 transactions via ce dispositif.





Mobilités



Mobilités

La Ville de Clamart poursuit le développement d'une offre de mobilités diverse et complète qui prend en compte les différentes utilisations de l'espace urbain par les habitants. L'approche de la Ville est d'être attentive aux attentes et aux besoins réels des Clamartois tout en identifiant pour chaque mobilité sa bonne place dans le paysage. Élargir la gamme des transports en commun pour explorer sa ville, son département, ou bien sa région ; favoriser et développer la pratique du vélo aux côtés du Territoire ; ou encore définir une nouvelle place pour la voiture en ville... La municipalité agit pour faire une proposition équilibrée permettant à chaque Clamartois d'accéder à une réponse adaptée en matière de mobilité.

PROPOSER DES TRANSPORTS EN COMMUN MULTIPLES

Dotée d'une gare du Transilien (Ligne N), d'un tramway T6 et de 16 lignes de bus, la ville de Clamart va voir son offre de transport augmenter dans les prochaines années avec l'arrivée de la Ligne 15 du Grand Paris Express et le Tramway T10. Un réseau de bus de proximité facilite encore le déplacement entre quartiers et renforce ainsi l'attractivité de la commune.

En décembre 2020, les deux premières rames du Regio 2N sont entrées en service entre Paris-Montparnasse et Sèvres-Rive Gauche. Celles-ci vont progressivement remplacer les anciens trains pour atteindre 73 rames avant la fin de 2022. Plus confortables avec une accessibilité améliorée, les Regio 2N s'accompagnent d'un plan d'amélioration de la ligne N du Transilien pour la rendre plus ponctuelle et régulière.

Autobus

En 2020, plusieurs lignes de bus gérées par la RATP ont été équipées de véhicules hybrides ou roulant au GNV. En 2021, la Ligne 59 est passée à l'utilisation des bus entièrement électriques.

Clamibus et Clam'Express : des services de proximité

Le Clamibus est un moyen de transport en commun bien identifié et fréquenté par les Clamartois, les personnes âgées tout particulièrement. Il a compté 80 000 voyageurs en 2021, ce qui représente une hausse d'environ 11 800 voyageurs par rapport à 2020.

En complément du Clamibus, le Clam'Express propose aux Clamartois un service de transport à la demande (TAD). Opérationnel six jours sur sept, le Clam'Express accepte tous les titres de transports valables sur le réseau francilien. Les réservations se font en ligne, par téléphone ou via une application qui compte plus de 2 500 abonnés.

Le Clamibus a compté 80 000 voyageurs en 2021 et le Clam'Express a eu un taux de fréquentation de 1 200 usagers par mois

Avec un taux de fréquentation moyen de près de 1 200 usagers par mois, le Clam'Express est le bus de proximité rapide et écologique par excellence et il est à noter que près de 3 utilisateurs sur 4 sont des actifs, lycéens ou étudiants.

Tramway T6

Le tramway T6 est de plus en plus présent dans l'espace clamartois. La fréquentation n'a pas cessé d'augmenter pendant les cinq premières années d'opérationnalisation, avec un taux journalier d'environ 75 000 voyages (sa capacité maximale est 82 000 voyages par jour).

Tout au long de l'itinéraire du T6, de nouveaux quartiers sont en cours de construction et de livraison. Le T6, axe structurant, facilite l'accès aux pôles d'activités de la ville et favorise la mixité fonctionnelle (logements, services, emplois, équipements publics). À l'horizon 2023, la Ville bénéficiera d'un véritable nœud de transports à proximité de l'hôpital Bécclère, avec l'interconnexion du T6 et du T10.

Tramway T10

À l'horizon 2023, le tramway T10 reliera la gare du RER B d'Antony Croix de Berny au quartier du Jardin Parisien de Clamart. L'itinéraire de sept kilomètres traversera les communes d'Antony, de Châtenay-Malabry, du Plessis-Robinson et de Clamart.

La mise en service de la ligne T10 complètera l'offre de transports en commun de Clamart. La fin du chantier et la mise en circulation du T10 sont prévues au printemps 2023. Le deuxième tronçon permettant de relier le T10 avec la Ligne 15 du Grand Paris Express est à l'étude.

Métro 15 du Grand Paris Express

Au croisement de quatre communes (Clamart, Issy-les-Moulineaux, Malakoff et Vanves), la Ligne 15 constituera une véritable rocade ferroviaire de 100 km reliant directement les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis, l'ouest de la Seine-et-Marne et une partie du Val-d'Oise. La Ligne 15 Sud sera la première à être mise en service en 2025. Elle reliera Pont de Sèvres à Noisy-Champs et comptera seize gares en correspondance avec plusieurs lignes de RER, Transilien, métro et tramway. Ce projet ambitieux contribuera au désengorgement des transports franciliens tout

en assurant la sécurité et le confort des voyageurs dans leurs déplacements.

DÉVELOPPER L'OFFRE ET L'INFRASTRUCTURE CYCLABLES

Véligo

Favoriser la circulation douce, diminuer la pollution et inciter à se déplacer autrement : ce sont les ambitions de Véligo-Location. La Ville a accompagnée la Région Île-de-France dans son opération de distribution de vélos en location de longue durée. L'offre permet aux habitants de louer un vélo électrique pendant 9 mois pour une somme mensuelle de 40 EUR. Le format de location sur une période relativement longue donne la possibilité de tester le vélo comme mode de déplacement avant d'en acheter un.

En septembre 2020, la Ville a installé deux consignes de vingt places à la Gare de Clamart. En 2021, l'installation d'une troisième consigne à vélo a été mise à l'étude.

Vélib

En juillet 2017, la Ville a adhéré au Syndicat Autolib' Vélib' Métropole et a passé une commande de trois stations, soit 76 vélos. La société Smovengo a été choisie pour l'exploitation du service Vélib, déployé à Paris et dans tout le périmètre métropolitain. À la fin de 2020, le nombre de stations s'élevait à 1 382 (dont 386 hors Paris) pour environ 400 000 abonnés de longue durée. Aujourd'hui plus de 12 000 vélos mécaniques et 6 500 vélos électriques effectuent jusqu'à 1,4 millions courses par jour. Devant le succès des Vélib électriques, le syndicat a choisi d'accroître l'offre de 40 %. L'objectif pour 2021 était l'ouverture de 100 stations supplémentaires en dehors de Paris.

Déployer le Plan Vélo

La Ville de Clamart a poursuivi son engagement en faveur de l'utilisation du vélo. Le Plan Vélo, complexe en raison de ses implications sur la circulation et l'aménagement de la voirie, doit se déployer de façon coordonnée et mutualisée à une échelle plus large qu'une simple commune. En 2021, le Territoire VSGP s'est chargé ainsi de la mise en place du Plan Vélo sur l'ensemble des onze communes qui le composent. Le travail est mené en lien étroit avec les associations des cyclistes ainsi qu'avec des acteurs divers tels que les villes, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine et la Région Île-de-France.

La Ville de Clamart a cependant agi en 2020 dès la fin du premier confinement pour réaliser des aménagements très attendus par les habitants dans le but d'élargir la pratique du vélo comme moyen de transport au quotidien. Un plan est en cours de validation.

Sécuriser les itinéraires cyclables

Tout au long de l'année 2021, les marquages des pistes cyclables ont été repris pour améliorer la sécurité des cyclistes – particulièrement dans l'avenue Jean-Baptiste Clément, la rue de la Porte de Trivaux et la rue de Meudon. Par ailleurs, la Ville a mis en place un marquage double-sens cyclable sur l'ensemble des rues en Zone 30, désormais uniformisées. Avec le soutien du Territoire VSGP, la Ville a équipé la place Marquis d'une bande cyclable circulaire pour faciliter la giration des cyclistes. Enfin, dans le boulevard des Frères Vigouroux, la Ville a mis en place un double-sens cyclable, ce malgré les contraintes liées à la construction de la gare du Grand Paris et des projets connexes.

En septembre 2020, la Ville a installé deux consignes de vingt places à la Gare de Clamart.

En 2021, l'installation d'une troisième consigne à vélo a été mise à l'étude.

Développer le stationnement vélo

Avec plus de 600 places de stationnement vélo disponibles, Clamart poursuit la mise en place de nouveaux dispositifs comme les abris vélos sécurisés à la Gare de Clamart, abris suivant le modèle « Véligo » et accessibles avec le Pass Navigo. Dans ce même élan, la Ville continue son travail aux côtés de VSGP pour développer davantage l'offre de places sécurisées sur le territoire communal.

MODERNISER LA PLACE DES VOITURES EN VILLE

Offre de parking renouvelée et moderne

La Ville a engagé un travail de modernisation des parkings publics. Le parking de la Fourche, premier de la liste, a été entièrement refait et mis en conformité avec les normes d'accessibilité liées à la construction d'un ascenseur. Il est désormais équipé de bornes de recharge pour véhicules électriques et dispose des équipements modernes de contrôle d'accès. Le parking de Bièvres, ouvert depuis la fin de 2019, complète cette offre moderne de stationnement.

Parallèlement, les systèmes de contrôle d'accès des parkings Pierre et Marie Curie et Desprez ont été remplacés par un matériel moderne associant d'une part la lecture des plaques des véhicules entrant et sortant, et d'autre part le paiement sans contact à la sortie.

En décembre 2020, le parking du Panorama a accueilli ces premiers clients. Équipé d'un matériel performant, ce parking propose 184 places dont 20 équipées de bornes de recharges pour véhicules électriques, 10 places pour les deux-roues motorisés et 2 locaux pour les deux-roues non motorisés.

Au premier trimestre 2021, le parking du Trosy, rénové et agrandi, a rouvert au public. Situé au-dessous du marché du Trosy – qui fait lui aussi l'objet d'une opération complète de rénovation – le parking dispose de 209 places avec guidage à la place, bornes de recharges pour véhicules électriques, caméras de lecture des plaques et stationnement deux-roues motorisés et non motorisés.

D'ici 2025, la Ville aura doublé son offre de stationnement en structure. Sa priorité est de proposer dans tous les parkings un système de régulation et d'information des places disponibles. Elle tient également à fournir l'infrastructure de recharge nécessaire pour encourager les habitants à s'équiper de véhicules propres en toute sérénité. Depuis mars 2021, la municipalité travaille en lien avec Vallée Sud Mobilités pour remplacer et remettre en service des bornes de recharges des véhicules « Autolib ». Cela permet la recharge des véhicules électriques sur l'espace public. Ce dispositif intervient sur 5 anciennes stations Autolib, regroupant un total de 30 bornes, qui n'étaient pas fonctionnelles depuis 2018. Le choix de réhabiliter ces anciennes stations représente un gain net en termes d'installation, de recyclage, et de déploiement rapide.

POUR UNE VILLE EXEMPLAIRE, FAIRE ÉVOLUER LA FLOTTE MUNICIPALE

Chaque année, de nouveaux véhicules électriques intègrent le « parc propre » de la Ville. À la fin de 2020, le parc électrique comptait 47 véhicules électriques auxquels s'ajoutent 12 véhicules hybrides. Sur l'ensemble du parc « véhicules légers et petits véhicules utilitaires », plus de 90 % des véhicules sont propres.

Parallèlement, les deux vieux poids lourds de la Ville (plus de 20 ans) ont été mis à la retraite. Deux nouveaux camions les ont remplacés avec une performance environnementale des moteurs conforme aux normes EURO 6.

Consommation de carburant : le « verdissement » constant

La flotte municipale fait l'objet d'un effort constant de baisse de la consommation de carburant. En 2017, elle en a consommé 129 879 litres ; en 2018, la consommation a baissé à 116 323 litres ; et en 2021 la Ville a enregistré une consommation de 100 814 litres. En l'espace de cinq ans, la Ville a réduit la consommation de sa flotte municipale de 22 %, une baisse qui est le fruit de la mutation progressive du parc auto. Cette tendance se poursuivra en 2022 avec de nouveaux remplacements et la mise au rebus de véhicules polluants et grands consommateurs d'énergie fossile.

Une prospection entamée pour une mutation du parc de véhicules lourds

Les véhicules lourds utilisés par les services municipaux n'ont pas encore d'équivalents alimentés par des énergies propres. Cependant, la Ville mène une prospective et un suivi des fabricants qui a permis d'envisager un plan d'achat de véhicules lourds de nouvelle génération à partir de 2023 (véhicules à hydrogène) et de 2025 (véhicules électriques).





Espaces verts et biodiversité



Espaces verts et biodiversité

Clamart bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel grâce aux nombreux espaces verts, gérés par la Ville selon des pratiques respectueuses de l'environnement. C'est un élément d'attractivité et de valorisation non négligeable. Mais la municipalité accorde aussi une importance à la biodiversité dans ses différentes formes, qui font partie du patrimoine naturel. Il s'agit de faire cohabiter les mondes différents (humain, animal, végétal), d'interroger la place de l'humain dans son écosystème, et de sensibiliser dès le plus jeune âge au respect de cette riche diversité.

FAIRE RAYONNER LES ESPACES VERTS CLAMARTOIS

Les espaces verts de Clamart

Les espaces verts représentent 30 % de la superficie de Clamart, dont 25 % par la forêt domaniale. Les espaces verts « en ville » s'étendent sur quarante-sept hectares au travers de dix-neuf espaces aménagés : parcs, squares ou encore parcs paysagers.

Le parc de la Maison Blanche

Le parc de la Maison Blanche est le plus grand parc urbain de Clamart. Lieu de rencontre privilégié du centre-ville, le parc attire des publics très divers (familles, écoles, centres de loisirs) et se démarque par le très grand nombre de manifestations culturelles et d'événements qui y sont organisés chaque année.

Le parc Robert Auzelle

Au cœur de la cité de la Plaine dessinée par l'architecte Robert Auzelle, ce parc éponyme est conforme à sa vision d'un habitat collectif tourné vers un élément naturel partagé.

Le parc forestier

Enclave de la forêt domaniale de Clamart étalée sur 20 hectares, le parc forestier est géré de façon différenciée et fait l'objet d'une convention signée par la Ville et l'Office National des Forêts.

Un parc urbain paysager : Plaine Sud

Au cœur du nouveau quartier paysager Plaine Sud, la Ville a installé une fontaine et un bassin végétalisé. Par ailleurs, des espaces verts constitués d'arbres, de massifs vivaces et d'arbustes sont désormais présents sur l'ensemble des 6 hectares de ce quartier.

Gérer les espaces publics dans le respect de l'environnement

Depuis 2007, la gestion des espaces publics (trottoirs, espaces verts, voirie, cimetière communal) à Clamart se fait sans aucune utilisation de produits phytosanitaires.

Dans le cadre de son adhésion au Syndicat intercommunal d'aménagement de la Vallée de la Bièvres (SIAVB), la Ville participe à un plan pour analyser les pratiques d'entretien employées par les Villes-membres et préconise des actions à mettre en place pour s'affranchir totalement des herbicides. Les méthodes de lutte contre les parasites et la gestion des adventices adoptées par Clamart s'inspirent de ce plan. L'abolition de l'utilisation des produits phytosanitaires irritants, voire dangereux, améliore la santé et la sécurité des agents sur leurs lieux de travail. Par ailleurs, le fait de diminuer les transferts de produits dans les eaux de ruissellement sert à réduire la pollution des eaux en surface et en infiltration.

La rénovation en permanence des espaces existants encourage leur régénération constante et diversifie les palettes végétales. Chaque année la Ville crée de nouveaux points de fleurissement, tous équipés d'arrosage automatique pour mieux gérer la consommation d'eau.

Réaliser un diagnostic annuel patrimoine arboré

Le diagnostic phytosanitaire réalisé en 2016 et la géolocalisation des arbres communaux sur le SIG de VSGP permettent une gestion éclairée du patrimoine arboré. Tous les ans, le diagnostic est actualisé et complété. En 2021, 553 arbres ont ainsi fait l'objet d'une expertise et 37 arbres ont été renouvelés.

À la rentrée 2022, la Ville ouvrira une cour végétalisée dans l'école élémentaire Senghor. Ce dispositif test sera déployé en lien avec le véritable plan pluriannuel de végétalisation conçu pour développer des îlots de fraîcheur. Cette initiative sera élargie progressivement à l'ensemble des écoles.

Végétaliser les cours d'écoles

À la rentrée 2022, la Ville ouvrira une cour végétalisée dans l'école élémentaire Senghor. Ce dispositif test sera déployé en lien avec le véritable plan pluriannuel de végétalisation conçu pour développer des îlots de fraîcheur. Cette initiative sera élargie progressivement à l'ensemble des écoles. Ce projet répondra aux enjeux de changement climatique (notamment des épisodes caniculaires), améliorera le confort et le bien-être des enfants et promouvra une approche inclusive et non genrée à l'utilisation de l'espace. La Ville s'appuiera sur cette première cour transformée pour attirer l'attention sur les effets positifs de la nature vis-à-vis du développement cognitif et moteur des enfants. Par ailleurs, une cour végétalisée rompt avec le modèle classique de cour bitumée et ouvre la possibilité de pratiquer des méthodes éducatives alternatives dont les classes en plein air.

DÉCOUVERTE DE LA NATURE

Tout au long de l'année, les jeunes Clamartois se voient proposer des activités et sorties diverses autour de la découverte des environs proches (la Ville, le département) ou plus lointains (d'autres départements et régions de France). Balades guidées à Paris et visites des plages (la première fois pour certains) entre autres, cette programmation vise à lancer les enfants dans une découverte de soi à partir d'un contact avec le monde naturel. Cette programmation propose une éducation à la nature et au développement durable, mais aussi un apprentissage de la vie collective et du partage d'émotions. Il s'agit de mettre le monde intérieur des enfants en miroir avec le monde naturel qui les entoure.

PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ SOUS TOUTES SES FORMES**Poursuivre le fleurissement**

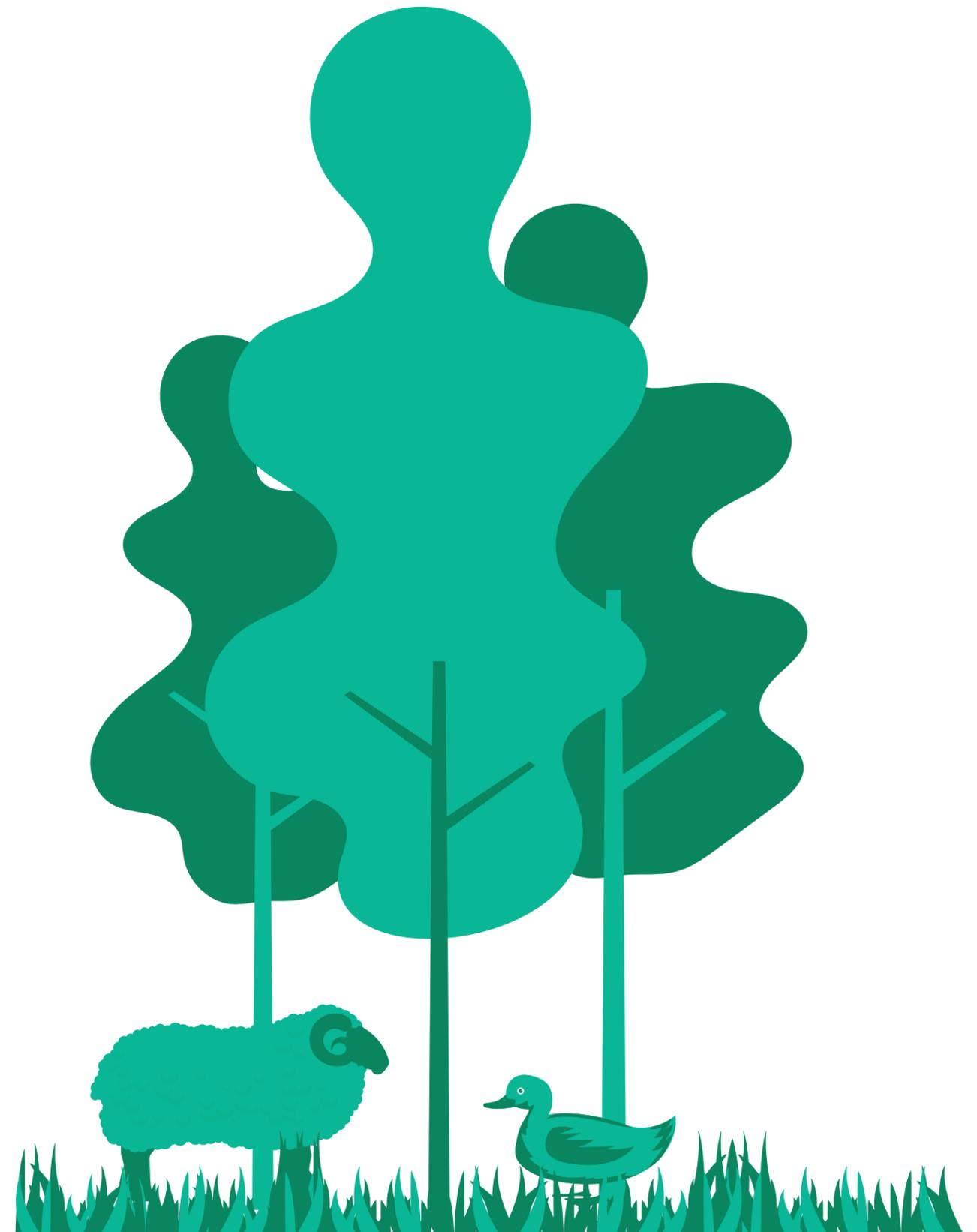
Le service Espaces verts a poursuivi son travail de fleurissement de la ville en 2021 grâce à une plantation importante :

- 56 743 plantes biennuelles pour l'hiver 2021/2022 sur une surface de 2058 m², accompagnées de 37 360 bulbes
- 22 131 plantes annuelles
- 2 500 chrysanthèmes
- 337 m² de tapis fleuris

La rénovation et la création des espaces verts a nécessité la plantation de 850 arbustes et 1 350 vivaces.

Vivre avec les animaux

Depuis son introduction en 2017, l'éco-pâturage s'est développé à Clamart. Les terrains utilisés représentent des réserves foncières disponibles et inoccupées et sont mis à la disposition de l'association « Bergeries en ville » (autrement connue à Clamart sous le nom « La Ferme de Clamart ». Elle se charge de la gestion d'un cheptel d'une douzaine d'animaux, dont moutons et chèvres. Ces animaux transhument régulièrement entre des terrains différents (rue Perthuis, groupe scolaire La Fontaine, l'école Senghor, Lycée et Stade Hunebelle) pour un entretien organique des espaces redevenus naturels. Grâce à la visibilité des transhumances, le public a une sensibilité et une appréciation croissantes pour les animaux. Il est même possible de constater des changements de comportement liés à leur présence : dans certaines écoles par exemple, les élèves font spontanément moins de bruit dans les cours de récré qui avoisinent les animaux pour ne pas les gêner ou leur faire peur.





Économie durable et commande publique

CRÉER UNE OFFRE COMMERCIALE DURABLE, DIVERSE ET DE PROXIMITÉ

La Ville de Clamart s'inscrit dans une dynamique de grands projets urbains ambitieux, afin d'attirer de nouveaux habitants et de modifier le cadre de vie des habitants. Dans le cadre de transformation urbaine actuellement à l'œuvre, la Ville a constaté un impact du contexte sanitaire sur les habitudes économiques des Clamartois. Pour mieux comprendre les évolutions dans les comportements des consommateurs et pour définir une stratégie face aux nouveaux besoins, la Ville a lancé une « Étude Commerce ». Lancée en 2021 et portée par le Territoire VSGP, le travail aboutira en 2022 avec la définition et la confirmation des axes stratégiques et polarités commerciales.

Depuis 2021, la Ville a initié une réflexion sur la piétonisation du centre-ville qui comportera un volet sur les livraisons et les commerces pour définir les horaires et le tonnage en question.

Augmenter la proximité de l'activité commerciale

L'installation d'une locomotive commerciale dans les murs du Centre Desprez est prévue. Elle investira une surface de 1 500 m², face au Marché du Troisy récemment rénové. Le choix de l'enseigne Monoprix favorisera le retour d'un commerce de proximité de qualité, tant attendu par les Clamartois. Une série de travaux de rénovation et de modernisation permettra aux Clamartois de bénéficier d'une offre diversifiée de produits de grande qualité, achetés sans devoir se déplacer dans les centres commerciaux de la périphérie urbaine.

Installation de nouveaux commerces

La dimension du développement durable est pleinement intégrée dans la dynamique commerciale

de la ville puisque les futurs commerçants sont accompagnés sur ces problématiques jusqu'à leur installation. Dans cette lignée, la charte environnementale des commerces – initialement rédigée pour les commerces du quartier Panorama – sera déclinée pour tous les locaux portés par la collectivité.

Cette charte couvre de nombreuses dimensions dont le chauffage et l'eau chaude, le confort d'été et la climatisation, la consommation d'eau, la réduction des déchets et l'impact des transports. Signée par le commerçant, la charte lui permet de s'engager dans la mise en œuvre de bonnes pratiques dès son ouverture.

La Ville accompagne aussi les entrepreneurs dont le projet comporte une dimension de développement durable. En 2020 deux enseignes dédiées au bio, au vrac et à la consommation de produits en circuit courts se sont installées (Au comptoir de la Bio et Au Plaisir Bio). En 2021, une enseigne nationale s'est installée à Clamart (BIOCOOP) et une deuxième prévoit son ouverture pendant le premier semestre 2022.

Il est à noter que le service Commerces est régulièrement sollicité par des porteurs de projets du secteur du développement durable ce qui démontre un intérêt croissant de la population pour ces questions.

Les halles des marchés rénovées

L'activité commerciale s'exerce sous différentes formes. Les commerces avec vitrines, tenant une part importante dans le tissu commercial, se complètent avec l'activité commerciale non sédentaire incarnée par les marchés. Pour cette raison, l'entretien des équipements des marchés est essentiel.

Marché du Troisy

Les travaux de rénovation du Marché du Troisy ont été livrés en mars 2021. Cette rénovation complexe s'articule autour de plusieurs objectifs :

- Attractivité du marché par son embellissement
- Mise aux normes actuelles pour augmenter le confort des commerçants et des clients

Économie durable et commande publique

Une économie dynamique est le signe d'une certaine effervescence qui permet à la fois de conforter le cadre de vie des habitants et d'en attirer de nouveaux. Clamart développe une vie commerciale favorisant la proximité et l'installation des commerces dans le respect du développement durable. Elle priorise également la diversité de l'offre – marchés rénovés et commerçants locaux, en passant par des enseignes nationales qualitatives. Pour que les services de la Ville soient aussi acteurs d'une économie responsable, la Ville intègre des critères sociaux et environnementaux dans ses marchés, engage des fournisseurs engagés pour le développement durable, et participe à des achats groupés. La préparation d'un budget vert et la certification ISO 9001 complètent des mesures fortes prises à Clamart.

- Mise en valeur de son caractère institutionnel en réorganisant sa relation avec l'équipement culturel qui le couronne
- Évolution des pratiques des commerçants en matière de développement durable

La halle abrite actuellement cinquante-cinq stands de commerçants abonnés et une vingtaine de « volants ».

Dans le cadre de leur réinstallation sous la halle rénovée, la Ville prévoit une nouvelle sensibilisation à destination de tous les commerçants pour rappeler l'importance du tri et la valorisation des déchets. De surcroît, la Ville portera une attention particulière aux dossiers de candidature des commerçants qui orientent leur activité vers le bio.

Marché de la Fourche

La Ville a terminé la rénovation des extérieurs de la halle du Marché de la Fourche. Privilégiant les matériaux durables et qualitatifs, cette rénovation s'accompagne de l'installation d'une fontaine devant la halle du marché.

POURUIVRE L'EXEMPLARITÉ DANS LA COMMANDE PUBLIQUE ET LES FINANCES DE LA VILLE

Marchés publics : critères sociaux et environnementaux intégrés

Depuis de nombreuses années, la Ville de Clamart a fait le choix d'intégrer systématiquement dans ses marchés, et dès lors que cela fait sens, des exigences ou des critères sociaux et environnementaux.

En 2021, 29 marchés sur les 95 conclus comportaient une clause sociale et/ou environnementale, à savoir 30,5%. Selon l'Observatoire économique des achats publics, 18% des marchés publics comportaient une clause environnementale en 2020 (dernière disponibilité des statistiques). Ces marchés publics concernent des prestations d'achats de matériels, de travaux ou de denrées alimentaires par exemple.

La Ville diversifie et élargit les dispositifs de clauses sociales dans la commande publique, notamment, elle :

- intègre des clauses d'insertion dans les opérations de travaux d'envergure et les développe dans d'autres types de marchés, y compris marchés de prestations de services en vue notamment d'élargir les publics bénéficiaires aux femmes, seniors, jeunes diplômés et travailleurs handicapés ;

- incite les entreprises à privilégier la qualité dans la réalisation des heures d'insertion en favorisant les contrats durables, montées en compétences et parcours d'insertion évolutifs et sécurisés ;

- identifie des secteurs d'activités dans lesquels elle pourrait conclure des "marchés réservés", c'est-à-dire réserver le droit de participer à des procédures de passation de marchés publics ou de certains lots aux ateliers protégés et aux opérateurs économiques qui, eu égard à la finalité sociale qu'ils poursuivent, interviennent dans le marché avec un désavantage concurrentiel, c'est-à-dire les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

En 2021, 30,5% des marchés conclus par la Ville comportaient une clause sociale et/ou environnementale.

Signature de la Charte Relations Fournisseurs responsables

Souhaitant aller plus loin dans sa démarche, le Maire de Clamart a signé la Charte Relations Fournisseurs Responsables qui intègre des bonnes pratiques d'achats concernant une gestion responsable des fournisseurs ou le développement d'actions de développement durables dans les marchés notamment en ce qui concerne les clauses d'insertion sociales.

Achats groupés

Dans un contexte de rationalisation budgétaire, la mutualisation des achats s'impose comme un levier permettant d'augmenter la productivité, à la croisée des enjeux budgétaires et organisationnels.

C'est dans cette perspective que la Ville favorise une démarche de mutualisation, standardisation et massification des achats, qui participe pleinement aux exigences d'efficacité économique, lesquelles se traduisent usuellement par l'optimisation des coûts par le biais :

- d'une part, d'économies d'échelle sur le segment d'achat considéré (dues à la massification mais également à la stratégie d'achat en tant que telle : processus d'achat et de gestion des commandes, harmonisation, rationalisation des dépenses et des pratiques...);
- d'autre part, des gains sur les coûts indirects (frais de publicité, gains en temps passé, meilleure organisation des fonctions supports et des ressources, etc.).

Recherche systématique de subventions

Subventions en rapport avec le développement durable et les bâtiments :

- en 2021, la Ville a obtenu une subvention de l'État, via la préfecture, dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). Il s'agit d'une somme de 1 419 720 EUR pour les travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire de la Mairie ;

- fin 2021, la Ville a déposé un dossier de subvention auprès du SIPPEREC pour les travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire des Rochers.

Dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), la Ville a obtenu une subvention de l'État en 2021 pour la somme de 1 419 720 EUR. Cet argent sera utilisé pour les travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire de la Mairie.

BUDGET VERT

La Ville de Clamart se préoccupe de la « qualité environnementale » des actions menées par ses services, mais aussi des achats permettant de réaliser les actions en question. Cette préoccupation est devenue largement partagée par des acteurs tant privés que publics (État, collectivités locales, établissements publics locaux). Pour commencer à mesurer, puis piloter, l'impact environnemental de son activité, la Ville de Clamart s'est lancée en 2021 dans la présentation d'un budget vert. Réalisé à partir de l'analyse d'une portion du budget global, l'exercice – même partiel – lance une véritable dynamique de travail qui nécessite la création et le déploiement d'outils d'analyse partagés. Présenté au moment du vote du budget primitif, le budget vert de 2022 représente un point de départ pour, à terme, mesurer sur plusieurs années les évolutions budgétaires, sur la majorité des secteurs de dépenses.

CERTIFICATION ISO 9001

Selon l'AFNOR, la certification ISO 9001 reste incontestablement la norme de management la plus déployée et reconnue au plan international. Outil le plus utilisé pour piloter son organisation et ses activités, la certification ISO 9001 constitue un socle pour optimiser votre fonctionnement interne, maîtriser vos activités, détecter les signaux de votre marché, réduire vos coûts et gagner en compétitivité. Elle démontre votre aptitude à fournir régulièrement un produit ou un service conforme aux exigences des clients et aux exigences légales et réglementaires applicables et votre engagement à accroître la satisfaction des clients.

En novembre 2021, l'audit annuel de renouvellement de la certification ISO 9001 a confirmé le maintien de la certification de la Ville. Effectué par l'AFNOR, l'audit a permis d'auditionner la direction générale des services, la DGA Juridique Urbanisme Ressources, la direction du Patrimoine, et les directions supports (DRH, DSI², Direction de la communication). Le prochain audit de certification aura lieu en mars 2022.



Patrimoine et culture



Patrimoine et culture

Clamart a une chance inouïe de bénéficier d'un patrimoine historique exceptionnel auquel s'ajoute un patrimoine en devenir avec l'émergence de nouveaux quartiers. La commune dispose d'une autre richesse : le patrimoine humain, incarné en particulier par les expériences de nos aînés. C'est pourquoi la Ville agit pour développer le vivre-ensemble : protéger et restaurer la splendeur des paysages naturel et architectural, garantir la propreté des espaces publics, et cultiver le lien intergénérationnel qui assure la transmission des savoirs au fil du temps.

DÉVELOPPER ET PROTÉGER LE CADRE DE VIE ET LE PATRIMOINE

L'enfouissement des réseaux aériens

Clamart fait partie des cinq villes franciliennes adhérentes au SIPPAREC ayant le plus de réseaux de câbles aériens (électriques et de télécommunications). Cela dégrade l'image des rues concernées et nuit à la continuité et la sécurité de l'alimentation électrique et de télécommunication. Pour remédier à cette situation, la Ville a enfoui 12 232 mètres de réseaux électriques (dont 5 727 mètres de « fil nu ») et 14 295 mètres de réseaux France Telecom et Numéricâble entre 2014 et 2020.

Au 1^{er} janvier 2021, il restait encore 22 010 mètres à enfouir avec 1 698 mètres de réseau très vériste dit « fil nu ». L'enfouissement s'est poursuivi en 2021 dans les rues Marie Fichet, Paul Padé et Danton.

Depuis 2017, près de 18 000 m de Ligne à Très Haute Tension ont été mis en souterrain.

Le travail sera terminé sur l'intégralité de la ligne en début 2022. Les 2 pylônes aéro-souterrains au niveau de l'A86 ainsi que 3 des liaisons souterraines 225 kV (sur 5) ont été installés, et les conducteurs ont été déposés. Ce chantier qui a un an d'avance par rapport à ses prévisions initiales, permettra à Clamart de retrouver toute sa splendeur esthétique.

La mise en souterrain de la Ligne à Très Haute Tension

Une ligne électrique de très haute tension survole le territoire de la commune de Clamart du Sud au Nord. De nombreux installations sont marquées par la présence d'une série de pylônes disgracieux : le Parc d'activités Noveos, la RD-906, des habitations, et plusieurs équipements publics

(l'hôpital Bécclère, le collège des Petits Ponts, le conservatoire André Dutilleux, une partie du complexe sportif Hunebelle, un gymnase et un skate-park). Depuis 2015, les municipalités de Clamart et du Plessis-Robinson se sont engagées à mettre cette ligne en souterrain.

À ce jour, 98 % des travaux de génie civil ont été réalisés, soit 17 700 m depuis 2017. Les 300 mètres restant seront mis en souterrain dès les premières semaines de 2022. Les 2 pylônes aéro-souterrains au niveau de l'A86 ainsi que 3 des liaisons souterraines 225kV (sur 5) ont été installés, et les conducteurs ont été déposés. Ce travail, pour lequel la municipalité a un an d'avance par rapport à ses prévisions initiales, permettra à Clamart de retrouver toute sa splendeur esthétique.

Une aide au ravalement

Pour aider les copropriétés et les commerçants à améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de travail, la Ville de Clamart a mis en place une aide au ravalement des façades et à la requalification des vitrines. Cette aide existe depuis 2019. Elle a pour objectif d'augmenter l'attractivité de la ville en prenant en compte les éléments du patrimoine architectural de qualité ou ceux ayant un fort impact urbain. Les logements et les commerces éligibles pour ce dispositif d'aide sont ceux relevés lors du diagnostic effectué en 2018 par le cabinet Urbanis. L'aide peut également être accordée à partir d'une démarche spontanée du propriétaire. Afin d'obtenir l'aide sollicitée, plusieurs critères sont pris en compte : esthétique, pérennité et amélioration des performances énergétiques des immeubles.

La campagne est lancée pour la période 2020-2025, avec un budget annuel de 200 000 EUR. En 2021, huit dossiers étaient éligibles à la subvention, dont 4 copropriétés et 4 maisons individuelles. Les montants des subventions accordées en 2021 s'élèvent à 62 566 EUR. Six dossiers sont actuellement à l'étude pour 2022.

La propreté des espaces publics

Le service Propreté de la Ville a été réorganisé en 2016 pour optimiser l'efficacité du nettoyage de

l'espace public. Ce service est composé de 8 brigades de 3 ou 4 agents chargés du nettoyage d'un secteur. Ils nettoient les rues, trottoirs et places selon un planning défini et avec l'appui des balayuses et des laveuses communales.

Au cours de l'année 2021, 500 tonnes d'encombrants et 753 tonnes de déchets ont été ramassés sur l'espace public. Pendant la même période, les cantonniers ont ramassé 445 tonnes de dépôts sauvages et 141 tonnes de déchets collectées dans les corbeilles publiques. Les quatre balayuses de la Ville sillonnent les rues chaque jour selon un planning établi en fonction des usages des sites. Sur les avenues Jean Jaurès et Victor Hugo, deux passages par semaine (hors période de gel) ont été programmés pour faire face à la forte fréquentation. En 2018, une balayeuse compacte est venue compléter la flotte d'engins. De petit gabarit, elle est capable d'intervenir sur les petits espaces, les larges trottoirs ou encore dans les cours d'école à l'accès restreint.

En 2021, le service Propreté a obtenu la première étoile du label Ville « éco-propre » en partenariat avec l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU).

Le remplacement progressif du matériel thermique par du matériel électrique s'est poursuivi en 2021 au même titre que 2020, aussi bien par le service Espaces verts que par le service Propreté. Les souffleurs de grosse puissance restent toutefois thermiques pour des raisons d'efficacité en période de chute des feuilles. Les équipements des brigades sont principalement électriques (souffleurs, débroussailleuses), plus silencieux, moins polluants, diminuant les risques pour la santé et la sécurité des agents et créant moins de nuisances pour les usagers et les riverains. Ces acquisitions sont réalisées au fur et à mesure selon le PPI des deux directions.

Une équipe anti-tags est également opérationnelle pour éliminer très rapidement les tags présents sur les bâtiments publics et privés dès lors qu'ils sont visibles de la rue. En moyenne, on compte trois jours ouvrés entre le signalement du tag et son enlèvement. Ce dispositif évite la surenchère habituelle de ces inscriptions lorsqu'elles perdurent. En 2021, 580 tags ont été traités et 920 affiches ont été enlevées par le service.

500 tonnes d'encombrants et 753 tonnes de déchets ont été ramassés sur l'espace public en 2021.

La propreté urbaine étant l'affaire de tous, la commune incite les citoyens à être écoresponsables en adoptant des gestes simples, notamment l'utilisation des corbeilles et des canisites ou l'interdiction de nourrir les pigeons. À ce dernier titre, trois pigeonniers ont été installés en ville pour limiter la population de ces oiseaux sources de salissures sur les patrimoines publics et privés. Ils sont gérés par une association agréée sous contrat avec la Ville. De nouveaux distributeurs de sacs à déjections canines ont aussi été implantés dans les quartiers pour atteindre un parc de 33 distributeurs au total.

Action anti-mégots auprès des commerçants

Pour améliorer le cadre de vie et sensibiliser les fumeurs au respect de la propreté des espaces publics, la Ville de Clamart continue d'équiper des commerces et certains lieux de son territoire communal de cendriers. Cette démarche est basée sur un constat général : le nombre de mégots sur les trottoirs augmente au point de représenter 18% des situations de malpropreté dans les villes.

La Ville de Clamart s'est donc engagée à fournir, installer et maintenir les cendriers mis à la disposition des commerces et dont elle est propriétaire. Les commerçants vident et nettoient les cendriers et veillent à leur utilisation effective. Plus d'une trentaine de commerces y participent.

Du vert pour les coffrets

La grande campagne de rénovation des peintures, débutée en 2020, se poursuit. La Ville agit notamment dans le quartier du Jardin Parisien pour harmoniser le mobilier qui s'y trouve. Cette opération permet de repérer les coffrets défectueux et de demander leur réparation.

CULTURE À CLAMART : CULTIVER LE VIVRE-ENSEMBLE

À Clamart, la culture sert une ambition forte : mobiliser l'art comme outil d'expression, d'unité et de valorisation du patrimoine de la Ville. L'offre proposée par la Direction des affaires culturelles (DAC) et des relations publiques vise à fédérer les habitants et attirer de nouveaux publics. Elle imagine des actions originales et innovantes qui mettent la lumière sur le lien intergénérationnel et qui cultivent un regard neuf sur les milieux naturels, l'architecture ou encore le devoir de la mémoire.

Organiser des rencontres du grand public

Le 14 juillet à Panorama

La pandémie a bouleversé nos modes de vie, nous privant des moments de partage collectifs habituels. Les retrouvailles du 14 juillet 2021 à Clamart ont été ainsi d'autant plus réjouissantes. Non seulement cette journée de fête nationale représentait un moment de fierté, mais aussi l'opportunité pour environ 7 000 à 8 000 Clamartois de se retrouver dans le quartier du Panorama. Ils ont pu découvrir ce nouveau lieu d'intérêt dans la gaîté avec un grand bal populaire et dans le respect des consignes sanitaires.

À la tombée de la nuit, un spectacle pyrotechnique tiré au-dessus du lac, a mis en scène sa biodiversité ainsi que le jeu entre les éléments de feu et d'eau. En conviant les habitants de tous les quartiers, la Ville a souhaité souligner le fait que Clamart se développe dans le respect de plusieurs principes fondateurs : la volonté de maintenir une ville à taille humaine, de faciliter la circulation entre quartiers et de proposer des lieux de vie qui côtoient le monde naturel.

Court-métrage du Maire

La tradition veut que Monsieur le Maire donne rendez-vous aux nouveaux arrivants pour partager avec eux un moment convivial d'échange au cours duquel il leur communique de précieuses informations sur leur nouvelle commune. Le contexte sanitaire a nécessité de repenser le format de cette rencontre, ce qui a ouvert la porte à l'utilisation du numérique. La Ville a réalisé un court-métrage mettant le Maire en situation d'échanger virtuellement – mais néanmoins dans une grande proximité et complicité – avec des nouveaux Clamartois, notamment pour leur présenter les six projets phares de la Ville. Plus d'une centaine de familles/individus a répondu présente pour cette rencontre revisitée.

Mettre en valeur le monde naturel

Théâtre de Verdure et Les Dimanches culturels

Pour la première fois en 2021, le Théâtre de Verdure a été mis en exploitation. Appartenant entièrement à la Ville, ce théâtre est construit de matériaux nobles dont la scène qui est faite de bois géré durablement. Ce nouveau lieu de spectacle en plein air est le prolongement du monde naturel dans lequel il s'inscrit : celui de la forêt clamartoise. On y propose une programmation éclectique pour partager un temps de découverte artistique. Cela atteste d'un travail étroit et transversal mené par la DAC, les équipements culturels du territoire, le tissu associatif et les services techniques et logistiques de la Ville.

C'est au Théâtre de Verdure que la Ville a organisé un nouveau rendez-vous culturel pour tous les Clamartois : Les Dimanches culturels, programmés de juin à septembre 2021. La programmation met à l'honneur les différentes disciplines artistiques dans l'objectif d'attirer de nouveaux publics et de porter un regard différent sur l'espace sylvoicole de la ville.

Edgar Sarin, artiste en résidence au Centre d'Art Contemporain Chanot (CACC)

Clamart a eu le plaisir d'accueillir Edgar Sarin pendant l'année scolaire 2020-2021. Lors de ses promenades pendant deux ans dans le bois de Clamart, Edgar Sarin a mûri un projet le mettant à l'honneur. Impressionné par la qualité argileuse de la terre, il a imaginé la création d'une microsociété sculptée entièrement de la terre issue du bois.

L'exposition « objectif : société », ouverte de mai à juillet 2021, constituait non seulement une œuvre dynamique et évolutive, mais aussi interactive puisque l'artiste a invité des étudiants d'écoles d'art, des publics individuels et scolaires, et l'équipe du centre art, entre autres, à intégrer la microsociété et à participer à sa construction et à son développement.

À la fin de l'exposition, le four et le grenier, pièces maitresses de l'exposition ont été détruites. Une des amphores produites a été achetée ensuite par la Ville. Edgar Sarin crée actuellement le socle pour exposer l'œuvre de manière définitive dans le hall du centre administratif entièrement rénové. L'achat de cette amphore – seule trace tangible de l'exposition – représente une volonté de faire perdurer un acte artistique éphémère.

Journées européennes du patrimoine 2021

Pour les Journées européennes du patrimoine

Pendant sa durée, « objectif : société » a permis la sublimation du sol clamartois grâce en partie à la contribution des Clamartois, et l'âme de l'exposition est désormais entrée à jamais au patrimoine communal et au fonds municipal.

ayant lieu au mois de septembre, la Ville a poursuivi sa collaboration avec les deux juniors entreprises de l'EPF Sceaux et de l'École du Louvre pour enrichir l'application permettant des visites virtuelles des principaux sites patrimoniaux de Clamart. Des visites en présentiel ont donné l'occasion aux participants d'apprécier le milieu naturel dans des formats inédits. La chanteuse lyrique Maruska Le Moing a guidé la randonnée spectacle « Sauvage(s) » au cours de laquelle elle a donné à entendre deux textes de Maupassant. En lisant une partie et en chantant une autre – jouant donc sur le récit et le chant – elle a proposé une déambulation au rythme de ses mots. Le bois de Clamart est devenu la scénographie de l'imaginaire des randonneurs. Les deux éléments conjugués – la nature clamartoise et l'expression artistique sous plusieurs formes – ont eu pour effet de transformer une activité anodine et parfois individuelle (la randonnée) en véritable rencontre sensorielle partagée.

Magie de Noël

Il s'agit du rendez-vous annuel incontournable à Clamart ayant lieu le premier soir des vacances de Noël. En 2021, la Ville et l'Office du Tourisme ont choisi de renouveler leur offre et de valoriser le patrimoine « vert et bleu » pour aller à la conquête des espaces verts où figure également un point d'eau. C'est au sein du parc de la Maison blanche que la Ville a installé cette année un parcours de sculptures lumineuses et immersif pour présenter le patrimoine clamartois sous un nouvel angle. On y trouvait des sculptures de végétaux – saules pleureurs, roseaux, cerisiers – mesurant jusqu'à 11 mètres de haut. Au-delà du thème explicitement orienté « développement durable », l'événement était en soi un acte écoresponsable : recours à une société française basée dans la Drôme pour les sculptures, sculptures en acier montées et utilisées dans d'autres villes françaises, utilisation de lumières LED, et enfin, travail méticuleux pour respecter la végétation et les arbres dans cet endroit protégé pendant tous les temps de l'installation.

Autres moments forts de cette soirée festive, la chorale des enfants et l'embrasement de la façade de l'Hôtel de Ville. En 2021, la Ville a affrété des bus pour que les parents venant écouter leurs enfants chanter puissent se déplacer plus facilement. L'embrasement, un moment très apprécié pour sa mise en valeur de la beauté architecturale et historique de l'Hôtel de Ville, a été réalisé par Prestatech, une société labellisée Prestadd pour son engagement concret en faveur du développement durable.

Valoriser le patrimoine humain et le lien intergénérationnel

La Semaine bleue

Dans le cadre de la Semaine bleue nationale organisée au mois d'octobre par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en lien avec la Direction des affaires culturelles et les centres de loisirs de la Ville, le théâtre Jean Arp a présenté une nouvelle création de la Compagnie Après-Minuit intitulée « Mamie, elle fait que des pulls blancs parce que la neige lui manque ». Cette création a exploré le lien intergénérationnel au travers de la relation entre un petit-fils et sa grand-mère tricoteuse, utilisant la laine comme fil conducteur de la pièce. Le spectacle a été présenté dans des maisons de retraite et dans des écoles avec pour chacune des représentations, un public mixte composé de 15 aînés et 15 enfants. Après avoir regardé la pièce, échangé avec le comédien et le metteur en scène, ils ont prolongé la rencontre lors d'ateliers de filage leur permettant d'apprendre et de créer ensemble.

Devoir de mémoire/« Les petits artistes de la mémoire »

Clamart a la grande chance de compter plusieurs associations d'anciens combattants qui transmettent aux enfants chaque année la mémoire des combattants, de leurs sacrifices pour la Nation et des leçons durement apprises dans des conflits passés.

Chaque année plusieurs classes de CM1 et CM2 clamartois participent au concours national « Les petits artistes de la mémoire », organisé par l'ONAC (Office national des anciens combattants) en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, visant « à sensibiliser les élèves à l'héritage contemporain de la Première guerre mondiale ». Dans ce cadre, les élèves doivent monter un carnet d'un « Poilu », à savoir, sélectionner un « Poilu » originaire de Clamart, du département ou de la famille d'un élève ; mener des recherches sur la Grande Guerre ; et réaliser une œuvre col-

lective retraçant l'histoire du combattant croisée avec des éléments de recherche. Une classe de l'école élémentaire Léopold Sédar Senghor y participe chaque année depuis cinq ans. En 2020, cette classe a obtenu le 2^e prix au niveau départemental, et en 2021, ils ont décroché le 1^{er} prix départemental.

La très grande implication de cette classe a valu une mise à l'honneur exceptionnelle et unique de son école à l'occasion des commémorations du 11 novembre 2021. L'école Senghor s'est vue nommée « porte-drapeau ». Pour la première fois, le Souvenir français a confié le drapeau à une classe d'école. Désormais, l'école Senghor fait partie des représentants officiels lors des cérémonies commémoratives. Concrètement, les enfants de cette école seront impliqués aux commémorations du 11 novembre et y participeront aux côtés – et au même titre que – des associations d'anciens combattants.

Pour la première fois, le Souvenir français a confié le drapeau à une classe d'école. Désormais, l'école Senghor figure parmi les représentants officiels lors des cérémonies commémoratives.





Tranquillité et prévention

GARANTIR LA SÉCURITÉ ET PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE 📌

Poursuivre la Stratégie Territoriale de Sécurité

La Ville va mener un travail dès 2022 pour mettre à jour sa Stratégie Territoriale de Sécurité dans le cadre de la démarche du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR). L'ambition de la Ville en la matière doit se définir dans le cadre d'une stratégie articulée avec les objectifs fixés par l'État. La dernière stratégie date de 2014 (signée en 2015).

En 2021, la Ville ne disposait pas de CLSPDR mais il se réunira en début 2022. À cette occasion, la Ville présentera les chiffres de la délinquance et l'état des opérations de sécurisation de 2019-2021. Elle posera le diagnostic global sur les actions réalisées en vue de détailler les perspectives pour 2022 et de remettre en route une véritable dynamique de travail collective. Ce travail devra aboutir à une stratégie pluriannuelle pertinente, rassemblant les différents secteurs et services de la Ville, pour améliorer et maîtriser la sûreté et la tranquillité publique et prévenir la délinquance chez les mineurs et jeunes majeurs.

Augmenter la police municipale

Conformément aux objectifs fixés par le Maire pour son deuxième mandat, la Ville va poursuivre son travail pour augmenter progressivement le nombre de policiers municipaux pour qu'en fin de mandat, Clamart atteigne une présence de 100 %.

Continuer le déploiement de la vidéo-protection

Le Maire a souhaité l'installation de 250 caméras sur le territoire communal avant la fin de son deuxième mandat. La Ville est en bonne voie de tenir

Le Maire a souhaité l'installation de 250 caméras de vidéo-protection avant 2026. La Ville en a déjà déployé 245.

cet engagement puisqu'en 2021, le nombre total de caméras déployées s'élève à 245, dont 9 CSU/PM, 115 actives sur la voie publique, 90 dans les parkings et 31 dans les bâtiments.

Formaliser le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

En 2021, face au contexte sanitaire, la Ville a actualisé son Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) qui est un document à destination de la population ainsi que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il s'agit d'un texte qui présente les risques potentiels auxquels la ville pourrait faire face, formalise la gestion des crises par la commune, et propose la feuille de route opérationnelle et méthodologique aux acteurs impliqués en cas de déclenchement du PCS.

Le PCS pose un diagnostic et une analyse complets des risques identifiés par la Ville, par le Service Interministériel de la Défense et de la Protection Civile des Hauts-de-Seine. Ces risques regroupent des cas de force majeure, typiquement naturels ou sanitaires. Le PCS détaille le dispositif de gestion de crise et fournit l'ensemble des outils nécessaires à son exécution. En 2022, la Ville poursuivra son travail en ce sens avec la production d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA).

Déployer un plan de sécurisation des écoles et des crèches

En 2021, la Ville de Clamart a fait adopter un schéma directeur relatif à la sécurisation des écoles et des crèches. À partir d'un état des lieux et d'un diagnostic exhaustifs réalisés avec l'aide de la police municipale et de la police nationale, un plan d'action pluriannuel 2021-2025 a été validé par un comité de pilotage associant les élus, les DGA et la direction générale de la Ville. Ce plan prévoit l'investissement de près de 1 500 000 EUR sur quatre ans pour une mise à niveau sécuritaire totale. Il détaille le calendrier d'interventions année par année : installation de centrales PPMS, occultation des fenêtres, rehaussement et création de clôtures, brise-vue et serrurerie. Le déploiement du plan pluriannuel 2021-2025 aura un impact direct sur l'intégralité des établissements concernés. Au terme du plan en 2025, 100 % des travaux de sécurisation seront achevés.

Tranquillité et prévention

La Ville s'engage pour garantir la sécurité de tous les Clamartois. Elle poursuit une stratégie multifacette : renforcer la police municipale, l'efficacité de la vidéo-protection, et la sécurisation des écoles et des crèches entre autres. Elle agit en réseau avec des partenaires locaux et départementaux pour protéger les femmes victimes de violences et pour prévenir les comportements à risque, la délinquance et la récidive.

Clamart va investir 1 500 000 EUR sur quatre ans pour une mise à niveau sécuritaire totale. Installation de centrales PPMS, occultation des fenêtres, rehaussement et création de clôtures, brise-vue et serrurerie... ces travaux auront un impact direct sur l'intégralité des établissements concernés. Au terme du plan en 2025, 100 % des travaux de sécurisation seront achevés.

Renforcer les Travaux d'intérêt général (TIG)

La prévention de la délinquance à Clamart est un travail piloté par la direction de la Sécurité et de la Tranquillité publique en partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts-de-Seine (SPIP 92) et l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle (ATIGIP).

Dans le cadre de cette mission de prévention de la récidive, la municipalité a ouvert une permanence du SPIP 92 au Centre Socioculturel du Pavé Blanc en décembre 2021. Elle pour mission le contrôle et l'accompagnement des personnes placées sous main de la justice (PPSMJ), en milieu ouvert. Le SPIP 92 aide ces personnes à s'inscrire par ailleurs dans un parcours de sortie de délinquance dans l'optique de se réinsérer dans les différentes sphères de la vie (emploi, vie familiale, lien social). Les conseillers pénitenciers s'assurent alors du respect des obligations imposées aux PPSMJ et impulse une dynamique de réinsertion. La première permanence a permis d'accueillir 7 PPSMJ.

Des réunions et formations avec l'ATIGIP ont eu lieu fin d'année 2021 dans l'objectif de restructurer et de multiplier les postes TIG au sein de la commune.

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La Ville accorde une place importante à la lutte contre les violences faites aux femmes et à la lutte contre les inégalités femmes-hommes. **En effet, en créant en 2012 une Commission permanente de lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville affirmait déjà sa volonté de prise en charge de la problématique.**

La stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD) pour la période 2015-2017 indique que « la préoccupation des inégalités de genre de manière générale apparaît désormais comme le cœur de la problématique » des violences faites aux femmes. Elle prévoit la création d'un Réseau égalité femmes-hommes dans la continuité de l'ancienne commission pour articuler

« la lutte contre les inégalités femmes-hommes et la lutte contre les violences faites spécifiquement aux femmes qui peuvent en découler ».

Déployer un réseau d'acteurs locaux mobilisé pour aider et orienter les femmes

Dès 2019, le service Prévention a lancé un groupe de travail sur la lutte contre les violences faites aux femmes. Il a pour objectif de rassembler partenaires institutionnels et associatifs impliqués sur le territoire communal (service Prévention, Commissariat, CCAS, CIDFF, centre Flora Tristan) en vue d'établir un état des lieux de la situation de la ville, de faciliter les échanges entre les acteurs, et de travailler à mettre en place des actions de sensibilisation.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) peut être sollicité pour des nuitées d'hôtel ou des « bons taxis » afin de protéger les personnes victimes de violence qui ne peuvent intégrer une structure d'accueil d'urgence. Le CCAS dispose aussi de logements temporaires destinée aux femmes isolées avec ou sans enfants.

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

En 2018, le CIDFF Hauts-de-Seine/Sud a été labélisé par la FNCIDFF « Service spécialisé d'Aide aux femmes Victimes de violences Sexistes (SAVS) ». L'association est un acteur principal de la lutte contre les violences sexistes sur son territoire et est reconnu comme tel.

Dans le cadre de ses permanences, le CIDFF Hauts-de-Seine/Sud reçoit des femmes victimes de violences et de souffrance au travail. Le CIDFF relève que la plupart des femmes reçues en entretien font part de difficultés concrètes et cherchent un soutien, une écoute, et une information sur leurs droits. L'association indique qu'il existe très peu de structures ayant mis en place une aide juridique ou psychologique. En parallèle de ces permanences, le CIDFF Hauts-de-Seine/Sud intervient régulièrement auprès des groupes d'apprentissage du français sur les thématiques suivantes : Accès au droit, Égalité-violences, Valeurs de la République-Laïcité.

Commissariat de Police

En outre, le commissariat de police indique proposer un accueil permanent et adapté au profil des victimes ainsi qu'une prise en charge complète des signalements, même bénins. De plus, des enquêteurs de la BLPF (Brigade Locale de Protection de la Famille) sont spécialisés et formés sur les questions de violences faites aux femmes. Trois agents référents violences conjugales sont présents en journée du lundi au vendredi. Ils sont dédiés à l'accueil et la prise de plainte des personnes victimes

de violences. Le soir ou le weekend, les victimes sont reçues par les agents de police-secours.

Le centre Flora Tristan

Le centre Flora Tristan propose un accompagnement spécialisé sur la question des violences conjugales et autres formes de violences faites aux femmes (harcèlement au travail, violences intra familiales...). La femme accueillie peut bénéficier de conseils ; d'une aide dans ses démarches ; d'un accompagnement social, psychologique, éducatif ; et éventuellement d'un hébergement (service Urgence, Relais et Insertion). Par ailleurs, il met en œuvre des actions de sensibilisation visant à permettre aux professionnels non spécialisés d'avoir une compréhension du phénomène des violences conjugales afin de favoriser le repérage et l'orientation des femmes victimes de violences conjugales. En outre, le centre anime un groupe de parole pour les femmes victimes de violences conjugales.

S'appuyer sur les dispositifs du Département Hauts-de-Seine

Le dispositif départemental Femmes Victimes de Violences 92 (FVV92) s'adresse aux femmes victimes de toutes formes de violences : conjugales, intrafamiliales, agressions sexuelles, harcèlement au travail. Il propose une écoute, des informations, et un soutien psychologique. Les Clamartaises victimes de violences peuvent appeler un numéro unique et bénéficier d'un accueil près de chez elles.

Deux commissaires de police ont été nommées référentes violences conjugales dans le Département. Ces commissaires développent les liens avec les associations locales, améliorent l'accueil des victimes, centralisent les renseignements utiles aux victimes et coordonnent l'ensemble des acteurs (enquêteurs, psychologues, associations, médecins, etc.). Par ailleurs, un policier « référent violences conjugales » est mis en place dans chaque commissariat (affecté au service judiciaire). Ces policiers référents sont des relais auprès des partenaires extérieurs et peuvent appuyer leurs collègues pour l'accueil des victimes et les prises de plainte.

Une commission départementale de lutte contre les violences faites aux femmes réunit les associations, le parquet, et la police. Son but est de concevoir des outils pour mieux appréhender ce phénomène. Une fiche réflexe pour les professionnels de police doit permettre à chaque policier d'avoir les bons réflexes face à une victime de violences conjugales qui se présente au commissariat.

MENER DES ACTIONS DE PRÉVENTION AUPRÈS DE LA JEUNESSE

Se mettre à la disposition de la jeunesse

Tout au long de l'année, le service jeunesse favorise une approche de proximité pour créer un lien de confiance avec les jeunes de la ville. Pour ce faire, les équipes se déploient partout dans Clamart et proposent des interventions et des actions de prévention ciblées :

- Présence physique en pied d'immeubles au sein des quartiers de Clamart
- Présence physique au sein des collèges pendant la pause méridienne
- Permanences physiques dans des lycées autour des enjeux de la prévention et de la santé
- Permanence physique au lycée Monod en novembre 2021 pour le « Mois sans tabac »

Organiser un forum de la sécurité routière

Ce forum, à destination des 600 élèves de 5^e, réunit informations théoriques et pratiques pour former et sensibiliser à la sécurité routière. Parmi les interventions pratiques figurent :

- Les Sapeurs-pompiers de Paris : « Les gestes qui sauvent »
- Préfecture de Police : atelier sur les trottinettes électriques
- Police municipale : interventions vidéo
- Service Jeunesse de la Ville : les effets de l'alcool au volant
- Associations diverses d'accidentés de la route : témoignages vidéo

Les élèves ont également l'occasion de voir une voiture tonneau et des démonstrations de Testochoc (simulateur de choc frontal), et d'écouter des associations telles que Weemove et Vigi2Roues sur les distracteurs piétons avec des mises en scènes s'appuyant sur les situations de la vie quotidienne. Pour répondre aux contraintes de la situation sanitaire, la Ville a reconfiguré le forum en un mini-forum ayant lieu au sein de chacun des collèges de la Ville.

Combattre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement

Au collège Alain Fournier, des ateliers théâtre sont organisés pour encourager les élèves à réfléchir sur leurs relations entre eux, dans le monde virtuel comme dans la vie réelle. Dans les lycées de la ville, des campagnes d'affichage contre le harcèlement sont déployées, notamment autour de la Journée internationale de lutte contre la violence et le harcèlement en milieu scolaire.



Action sociale et citoyenneté



Action sociale et citoyenneté

La collectivité a une volonté forte d'agir sur tous les temps de la vie, pour que les habitants puissent bien grandir et vivre dans leur ville. Cette ambition se traduit par des objectifs variés : accroître l'offre sanitaire, déployer de nouvelles pédagogies et accompagner la transition numérique, ou encore ouvrir davantage le sport à tous. La Ville accorde une grande importance à la citoyenneté avec une programmation ayant pour objectif l'appropriation du sujet dès le plus jeune âge. Enfin elle poursuit une action et une veille sociale importantes, incarnées par le travail du CCAS et du CSC Pavé Blanc qui œuvrent auprès de tous les publics dont les personnes vulnérables, démunies ou en situation de précarité.

FOCUS

Le centre socioculturel du Pavé Blanc (CSC) 🇫🇷

En 2021, l'activité du CSC Pavé Blanc s'est naturellement organisée autour des projets solidaires très variés destinés à accompagner des habitants vulnérables, démunies ou en situation de précarité.

- **Accès au droit** via un système de permanences proposées aux avocats (tous droits + droits des étrangers), notaires, Nouvelles Voies, CIDFF, écrivains publique, et une conciliatrice.

- **Les Coussins cœurs** : en partenariat avec le Réseau Osmose et les hôpitaux du Sud 92, l'atelier couture du CSC Pavé Blanc a participé à l'initiative « Coussins cœur ». Durant six ateliers, 27 femmes se sont relayées pour fabriquer 113 coussins destinés aux patientes opérées d'un cancer du sein. Le réseau Osmose s'est chargé de la distribution des coussins aux patientes des hôpitaux de Béclère et d'Antony ainsi qu'à la clinique de Meudon.

- **Les boîtes de Noël pour les plus démunis** : le CSC Pavé Blanc a organisé la deuxième édition d'une collecte de « Boîtes de Noël » à destination des personnes démunies. De nombreux Clamartois ainsi que les écoles de

la Ville se sont mobilisés pour que 225 colis personnalisés puissent être distribués par des associations lors des maraudes de fin d'année.

- **La Culture pour tous** : une offre de stages de découverte culturelle pour les enfants pendant les vacances scolaires.

- **Mise à disposition de salles** pour des associations à vocation sociales (ARPEIJE, les Restos du Cœur).

Des cours favorisant l'intégration des personnes :

- **Des cours de français**. Au-delà de l'apprentissage de la langue qui est fondamental, les cours de français et les ASL (ateliers de savoirs sociolinguistiques) ont pour objectif de développer la connaissance et l'appropriation des services et des dispositifs publics. Ils permettent de comprendre les règles et modes de fonctionnement de la société française tout en offrant une sensibilisation à la langue orale auprès d'adultes non francophones.

- **Des cours d'informatique collectifs** pour adultes qui rapprochent des publics éloignés des technologies récentes.

FOCUS

Le centre communal d'action sociale (CCAS) 🇫🇷

Via une programmation vaste à destination de publics variés, le CCAS œuvre pour apporter une aide concrète aux Clamartois vulnérables, démunis ou en situation de précarité.

Pour recenser les habitants faire face à des difficultés sans pour autant faisant appel aux services sociaux de Clamart, le CCAS a étendu ses dispositifs de veille sociale tout au long de l'année. Le pôle de veille sociale devrait se renforcer en 2022 avec un poste de travailleur social supplémentaire à recruter.

Depuis mars 2020, la population clamartoise a dû – tout comme la France – jongler entre les contraintes imposées par la pandémie : épisodes de confinement et de couvre-feu plus ou moins stricts, protocoles et mesures sanitaires changeants, le télétravail pour certains, les gestes barrières dont le port du masque généralisé. Les agents du CCAS se sont adaptés rapidement aux paramètres en mutation et ont réussi à s'équiper pour remplir leurs missions auprès des plus vulnérables.

Logements temporaires pour femmes et enfants

Le CCAS est locataire de huit logements temporaires réservés aux femmes avec ou sans enfants, en difficulté sociale ou professionnelle, ou victimes de violences intrafamiliales. Les bénéficiaires s'inscrivent dans une démarche de suivi social, assuré par une conseillère en économie sociale et familiale. Elle accompagne ces femmes pour leur réinsertion dans la société et les aide à améliorer leurs conditions de vie.

Aides aux familles et soutien à la parentalité

Le CCAS apporte un soutien ponctuel et complémentaire à des familles clamartaises en difficulté financière, dans l'incapacité d'assumer des dépenses exceptionnelles. En 2020, le CCAS a offert un soutien à plus de 30 familles pour couvrir les frais d'obsèques, de santé, d'aménagement adapté du logement, ou des frais pour un départ d'enfant en classe verte. Des aides financières de premières urgences ou des nuitées d'hôtel peuvent être proposées à des personnes se trouvant dans une situation imprévue, par exemple à la suite d'un incendie de maison.

Distribution de tickets alimentaires

Les familles en difficulté financière sont orientées vers les travailleurs sociaux au service de Solidarité territorial (SST9) du Conseil départemental des Hauts-de-Seine. En cas de besoin, elles peuvent recevoir des tickets d'aide alimentaire.

Parentdom : subvention pour garde à domicile

Depuis octobre 2017, le dispositif Parentdom propose une aide financière mensuelle qui peut être accordée aux personnes en congé parental qui résident à Clamart et gardent elles-mêmes leurs enfants de moins de 3 ans à domicile. L'aide de la Ville, gérée par le CCAS, monte à 100 EUR par mois et court jusqu'au troisième anniversaire de l'enfant ou la reprise d'une activité professionnelle. Chaque mois, plus d'une quarantaine de familles en bénéficient.

Mobilisé pour les aînés

L'accompagnement des seniors se concentre en partie sur les personnes âgées en perte d'autonomie pour les maintenir à domicile autant que possible et dans la plus grande dignité. En 2020, plus de 400 personnes âgées ont bénéficié d'un dispositif de téléassistance connecté 24h/24.

Le CCAS propose également un service d'aide à la vie quotidienne. Trois chauffeurs assurent le déplacement porte-à-porte des seniors pour réaliser leurs formalités administratives, faire leurs courses, se présenter aux rendez-vous médicaux,

ou pour passer une journée au Club Améthyste du quartier. En 2020, ces chauffeurs ont assuré 991 transports ponctuels de personnes âgées et un accompagnement quotidien spécialisé de personnes en situation de handicap. Ils ont effectué un total de 611 trajets. Ces agents travaillent aussi avec les autres pôles du CCAS pour apporter d'autres aides et services ponctuels aux seniors (livraison à domicile des colis festifs par exemple).

En 2021, 182 usagers âgés ont bénéficié du service transports à la vie quotidienne. 8 usagers en situation de handicap ont également bénéficié d'un accompagnement quotidien spécialisé vers les Centres d'initiation par le travail et le loisir (CITL)

La résidence Morambert

Le CCAS gère la résidence autonomie Morambert qui compte 52 logements (comprenant 48 F1bis et 4 F2). Située en centre-ville, la résidence accueille des personnes autonomes âgées de plus de 60 ans. L'âge moyen des résidents est d'environ 82 ans. Le personnel est présent sur place 24 heures par jour, tous les jours de l'an.

Les résidents ont accès à une large gamme d'activités et de services dans le but de faciliter la vie quotidienne : gardien de nuit, weekends et jours fériés ; service de restauration ; blanchisserie ; différents temps festifs ; un Club Améthyste avec des animations et ateliers thématiques. L'emplacement de la résidence est proche des commerces et des lieux culturels de la ville.

Clubs Améthyste

Quatre Clubs Améthyste, dont l'accès est gratuit, sont répartis dans les différents quartiers de Clamart. Ils offrent un lieu de rencontre pour les retraités le temps d'un après-midi, avec au programme jeux de cartes, travaux manuels, ateliers créatifs, ateliers cuisine, réalisation de projets solidaires, et conversations autour d'un goûter. Ils peuvent également participer aux ateliers thématiques comme le chant, les danses de salon, la forme et la santé, et la mémoire. Deux fois par an, en juin et en décembre, les Clamartois de plus de 65 ans peuvent s'inscrire auprès de leur Club Améthyste, ou bien en ligne, pour recevoir un colis de produits gastronomiques. En 2020, 3 360 Clamartois se sont inscrits au colis de printemps et 4022 à celui de Noël.

Maintien des interventions dans le cadre de l'aide à domicile du SMAAD (service municipal de maintien et d'aide à domicile)

Le service d'Aide à Domicile, assuré par une équipe administrative et 22 auxiliaires de vie du SMAAD,

n'a pas cessé de travailler en 2021 malgré des conditions sanitaires difficiles. Elles ont poursuivi leurs interventions auprès des aînés, équipées de masques, gants, visières et chasubles. Ces professionnelles apportent une aide pour l'entretien courant du logement, le linge, et pour les courses. Elles peuvent être amenées à accompagner la personne dans d'autres actes tels que l'aide à la toilette, l'habillage, la préparation et la prise du repas, et les soins d'hygiène (hors soins médicaux).

Plan Canicule

Chaque année, du 1^{er} juin au 15 septembre, le CCAS organise le Plan National Canicule et coordonne des actions préventives en cas de vague de forte chaleur. Il est mené par une responsable et deux agents recrutés en renfort pendant les mois de juillet et d'août. Pour bénéficier d'une veille particulière grâce au Plan Canicule ou des conseils et d'une assistance pendant ces périodes sensibles, les personnes peuvent s'inscrire auprès de la Ville. Elles sont contactées régulièrement par téléphone durant toute la période chaude et peuvent recevoir une visite à domicile en cas de besoin. Le Plan Canicule a fonctionné grâce à une coordination étroite au sein du CCAS, notamment avec les personnes en charge des différents dispositifs de maintien à domicile.

Portage de repas à domicile

Depuis plusieurs années, le CCAS organise la livraison de repas à domicile. Payant, le service est soumis à un barème s'adaptant aux revenus des ménages.

Soutenir les personnes en situation de handicap

Depuis 2015, pour favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap, le CCAS leur a

ouvert les sorties et temps festifs proposés traditionnellement aux aînés.

Le CCAS assure le transport journalier des personnes fréquentant les Centres d'initiation au travail et aux loisirs (CITL). Concrètement, il accompagne 6 à 7 personnes tous les matins entre leurs domiciles et leurs lieux d'activité, ce qui leur permet de mener une vie sociale en participant à différentes activités artistiques, artisanales, ou de loisirs.

Dès le renouvellement de l'équipe municipale, un travail sur l'accessibilité au sens large a été initié. Il s'agit de bâtir une véritable ambition sur l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées dans la rue, dans les établissements recevant du public mais aussi dans les activités sportives et culturelles en offre. Au cours de l'année 2021, la Ville, au travers de ses différents services, dont le CCAS, a pu proposer des actions ciblées ayant vocation à se renforcer en 2022 :

- Création d'un stand handi-inclusion au Forum des Associations
- Journée Extraordisport
- Distribution de mangas sur le thème des jeux paralympiques
- Financement de malles inclusives pour les classes ULYSSE

En 2022, un accent particulier sera mis sur les thématiques de l'accessibilité, des aidants et de la santé mentale avec notamment la création du CLSM (Conseil local de la santé mentale).



PRIORISER LA SANTÉ

Se mobiliser face au Covid-19

Face à la pandémie, la Ville s'engage fortement auprès de la population et de ses agents. Elle a été une des premières villes à mettre en place, en partenariat avec un laboratoire clamartois, un dispositif incitatif de dépistage de ses agents qui a connu un franc succès : plus de 1 500 agents publics issus de la Ville, de l'office de l'Habitat ou encore de l'Éducation nationale en ont bénéficié. Le Centre municipal de santé a également participé à l'effort du dépistage en proposant aux agents des tests TROD (tests rapides à orientation) et antigéniques.

Depuis le début de la crise sanitaire, la Ville a administré plus de 88 400 vaccins, distribué 375 480 masques pour enfants et adultes, installé 844 protections en plexiglass et plus de 200 bornes de gel, fourni plus de 41 834 litres de gel hydro alcoolique.

La Ville a également organisé plusieurs journées de dépistage à destination de différentes populations dont professionnels de santé et jeunes. Trois journées de dépistage/test sérologique/test PCR ont eu lieu en juin, septembre, et décembre 2021 pour un total de près de 650 test délivrés.

Tout au long de la crise, la Ville a fourni des kits de matériels essentiels (masques, gel hydro alcoolique...) aux professionnels de santé et aux commerçants (dont 30 000 masques).

Depuis le début de la crise sanitaire, la Ville a administré plus de 88 400 vaccins, distribué 375 480 masques pour enfants et adultes, installé 844 protections en plexiglass et plus de 200 bornes de gel, fourni plus de 41 834 litres de gel hydro alcoolique.

Mettre en œuvre un pacte santé avec nos hôpitaux

Le 8 décembre 2021, la Ville de Clamart et l'Hôpital d'Instruction des Armées Percy (HIA Percy) ont signé la première convention du Pacte Santé Hôpitaux. À partir du 5 janvier 2022, des médecins spécialistes de l'HIA Percy proposeront des consultations dans les locaux du centre de santé municipal Jaurès (545, avenue Jean Jaurès). Ce pacte permettra d'étoffer l'offre de soins ambulatoire avec l'ajout de la dermatologie spécialisée en plaies et cicatrisation, de l'hépatogastroentérologie et de la chirurgie vasculaire et thoracique. La mise à disposition des médecins se fera sur des demi-journées en moyenne deux fois par mois.

METTRE LE NUMÉRIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

Égalité des chances via le numérique : « une tablette, un élève de primaire »

Pour réduire la fracture numérique des enfants et les effets d'inégalité qui en découlent, le Maire a impulsé une initiative innovante et ambitieuse, déployée sur cinq ans pour une somme totale de 4 500 000 EUR. Il s'agit d'équiper les classes, les enseignants, les professionnels du périscolaire et les enfants et de les accompagner dans l'utilisation pédagogique de cette nouvelle infrastructure.

Les objectifs matériels sont :

- Chaque rentrée, toutes les classes de CP équipées en tablette individuelle
- Toutes les écoles dotées d'une classe mobile
- Chaque classe équipée en solution de vidéo-projection interactive
- Chaque enseignant équipé d'un ordinateur portable
- Un espace numérique de travail pour les maternelles et les élémentaires

L'équipement visé par la Ville sert des fins pédagogiques multiples, dont l'utilisation de pratiques pédagogiques innovantes, participatives et individualisées ; la continuité du parcours de l'élève en toutes circonstances pour garantir une égalité des chances ; l'apprentissage des enjeux de la citoyenneté numérique ; et le renforcement des liens entre les acteurs de la communauté éducative.

Pendant l'année scolaire 2021-2022, les services de la Ville ont mis en place :

- Câblage des écoles, équipement en bornes et baies informatiques, création d'une interface de gestion des bornes wifi (ON/OFF)
- Remise à niveau des 12 classes mobiles
- Déploiement de tablettes individuelles pour les CP & CE1
- Equipement en VPI et ordinateur portable les classes de CP & CE1
- Formation des enseignants et du personnel périscolaire

Concrètement, en 2021 l'initiative « une tablette, un élève de primaire » a vu la distribution de 875 tablettes, l'installation de 83 VPI, le prêt de 85 ordinateurs portables aux enseignants, le câblage de 12 écoles, et enfin l'installation de 3 ENI.

Former et sensibiliser aux enjeux du numérique

La dématérialisation des démarches quotidiennes et la mise en ligne progressive de tous les aspects

de la vie, peuvent marginaliser les personnes qui ne savent pas exploiter les nouvelles technologies. Cela implique particulièrement les personnes âgées. Pour cette raison, la Ville agit prioritairement sur l'inclusion numérique des aînés. Tout au long de l'année 2021, le CCAS a mis en place des ateliers numériques dans les Clubs Améthyste pour que les seniors puissent s'approprier des équipements et acquérir un socle de compétences numériques fondamentales.

Clamart & Vous : faciliter l'accès aux services de la Ville

Un accueil amélioré, placé sous le signe de la durabilité

Depuis son ouverture en septembre 2020, le nouvel espace d'accueil Clamart & Vous a su améliorer la qualité de l'expérience « usager » tout en augmentant l'efficacité et la simplicité des démarches des habitants. Encore cette année les équipes de Clamart & Vous, au sein de la Direction de la Relation Usager (DRU), ont joué un rôle essentiel dans la dynamique de ville durable à l'œuvre à Clamart.

Ce service de guichet unique, une petite révolution dans l'administration française, permet à la Ville de se mettre plus facilement à la disposition des habitants et – en répondant utilement et rapidement à leurs demandes – de renforcer le lien de confiance avec eux. Grâce à l'accueil téléphonique proposé, les Clamartois ne sont plus dans l'obligation de se déplacer physiquement pour obtenir une aide ou une réponse à leurs questions. Environ la moitié des personnes en contact avec Clamart & Vous opte pour l'accueil à distance.

Pour l'autre moitié des contacts, la DRU a également amélioré le système de prise de rendez-vous pour faciliter la disponibilité de tous, pour réduire le délai d'attente sur place, et pour offrir la possibilité de regrouper plusieurs demandes pendant une seule visite. Même si un accueil sans rendez-vous reste possible notamment pour les démarches rapides (demandes d'actes), le rendez-vous demeure très plébiscité : environ 80% des démarches sont réalisées par ce biais. Naturellement, la capacité d'apporter une réponse satisfaisante et immédiate couvrant plusieurs sujets souvent très variés, témoigne d'une grande polyvalence des agents de la Ville.

Par ailleurs la Ville poursuit, au travers de Clamart & Vous une dynamique de dématérialisation grâce à la mise à disposition des formulaires en ligne ou d'interface avec les autres acteurs administratifs. Cette partie de son activité est en croissance constante, avec une cinquantaine de milliers d'actes dématérialisés traités en 2021.

Clamart & Vous en temps de pandémie

Les équipes de Clamart & Vous ont été très sollicitées en période de pandémie, plus particulièrement en début d'année 2021, pour fournir des renseignements sur la vaccination à Clamart. Les agents ont recueilli des milliers de demandes de rendez-vous, les ont centralisées, ont rappelé individuellement chaque habitant lorsqu'un créneau s'est libéré pour lui proposer un rendez-vous vaccinal. La DRU et Clamart & Vous, se sont avérés être une référence de confiance bien identifiée lorsque les habitants se sont trouvés dans le besoin d'orientation. Ces services ont réussi à assurer un suivi individuel et personnalisé, adapté à l'attente et aux besoins des Clamartois. Ce travail a permis à la Ville de pourvoir s'organiser et mettre en place une équipe dédiée à l'accueil des personnes souhaitant se faire vacciner (numéro dédié).

En 2021 Clamart & Vous, c'était

- 220 000 interactions gérées, dont 50% par téléphone
- 50 000 personnes reçues en face à face avec un délai d'attente moyen de seulement 8 minutes
- dont 12 000 personnes pour des demandes de passeports ou cartes d'identité

ENCOURAGER LA PARTICIPATION CITOYENNE

World Clean Up Day

Chaque année au mois de septembre, presque tous les pays du monde participent au *World Clean Up Day*. Cette année ne faisait pas exception. Le 18 septembre 2021, Clamart s'est jointe à d'innombrables communes dans plus de 180 pays pour nettoyer et ramasser. L'action sert à attirer une attention particulière sur la préservation de la planète et sur l'ambition d'un monde zéro déchet. Le service Jeunesse, en lien avec le service de la Propreté, a organisé une action de nettoyage d'une partie de la ville autour du parking de la Place de la Garde. *World Clean Up Day 2021* a mobilisé les jeunes, particulièrement ceux âgés de 11 à 17 ans, mais a également compté la participation des familles et des individus de tous âges.

Rallye citoyen

Événement traditionnellement proposé en été, le Rallye citoyen proposé par la Ville offre des parcours de découverte du patrimoine communal. Il n'a pas eu lieu en 2021 pour des raisons sanitaires.

Une exposition organisée par le service Jeunesse en partenariat avec l'association Action Jeunes et l'ASE, « Moi, jeune citoyen » interpelle les notions des enfants vis-à-vis de la citoyenneté : connaître les droits et devoirs, comprendre le fonctionnement du système judiciaire et les moyens légaux d'accès à la justice, apprendre les conséquences potentielles des actes délictueux et identifier les acteurs sociaux et les lieux d'information et d'écoute disponibles. L'exposition permet également à l'adulte de prendre sa place « d'instituant » des lois de la République.

BAFA Citoyen

Le BAFA donne la possibilité aux jeunes de 17 à 25 ans – à titre non professionnel et de façon occasionnelle – d'encadrer des enfants et des adolescents en centre de loisirs. Les participants suivent une formation à prix très réduit pour passer un brevet d'animateur. Ils le font en échange d'heures de bénévolats travaillées au service de la vie locale. Concrètement, les jeunes effectuent ces heures entre autres dans des associations ou au sein des services de la Ville. Une fois l'affectation attribuée, les participants réalisent un projet ou poursuivent une action pour améliorer la vie locale.

Paniers solidaires aux étudiants clamartois

Pour venir en aide aux étudiants clamartois fortement bouleversés par la crise sanitaire et mis en situation de précarité, un réseau territorial s'est mobilisé pour constituer puis distribuer des paniers solidaires composés de denrées alimentaires et de produits hygiéniques. Cette opération a pu se réaliser grâce à la Banque Alimentaire Paris IDF, le lycée Monod, le Rotary Club et l'Association des commerçants de Clamart.

DÉVELOPPER UNE OFFRE SPORTIVE SOLIDAIRE

Équipements sportifs qualitatifs

Clamart dispose d'équipements sportifs de qualité. Certains ont bénéficié d'une rénovation comme la pose de blocs lumineux à LED et de détecteurs de présence pour l'éclairage des locaux. Aux gymnases Condorcet, Jardin Parisien et Bretagne, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toitures. Enfin, un récupérateur d'eau de pluie est désormais opérationnel dans les installations sportives de la Plaine.

L'entretien de l'ensemble des sites sportifs se fait avec des produits ménagers (détergent et désin-

fectant) naturels, 100 % écologiques, et sans recours à des produits chimiques.

Manifestations sportives et de loisirs pour tous

Malgré la crise sanitaire, la Ville a réussi à proposer des manifestations sportives d'envergure :

- Clamart Plage a eu lieu dans le quartier du Jardin Parisien avec l'occupation de la piscine de Clamart. La Ville a assuré une exploitation raisonnable et respectueuse de l'espace forestier jouxtant la piscine.
- Clamart Glace a offert aux habitants une patinoire synthétique ainsi qu'une piste de luge synthétique.

Sport éducatif

Le sport éducatif est proposé pendant les trois temps principaux de la vie quotidienne des enfants : scolaire, périscolaire et extrascolaire. Pendant chaque temps une offre différenciée est proposée autour d'une ambition commune : pédagogie, autonomie, découverte et initiation à la citoyenneté.

Dans le temps scolaire pour les écoles primaires

- Dans toutes les écoles élémentaires, les services de la Ville ont mis en place des cycles sportifs à thème (1 cycle dure 8 semaines) qui sont dispensés par des éducateurs sportifs municipaux. Tous les élèves y participent à raison d'une séance d'une heure par semaine.

- Dans le cadre de l'initiative « Permis vélo », la Ville organise des cycles de quatre séances d'apprentissage sécurisé du vélo pour tout enfant scolarisé en cours élémentaire, deuxième année.

- Dans toutes les écoles maternelles, prêt de draciennes, tricycles et vélos sur une période de 10 jours

- Pour déployer le sport au service de l'écoresponsabilité et pour ajouter un élément ludique à l'activité sportive, la Ville organise la course aux bouchons, à destination des classes de CP et de CE1, qui consiste en une collecte de tous types de bouchons en plastique pour remise ensuite à une association

Dans le temps périscolaire : Le parcours éducatif sportif

- En partenariat avec des associations sportives locales, Clamart offre aux enfants inscrits aux centres de loisirs (écoles maternelles et élémen-

taires) des moments d'éveil et de découverte sportive.

Dans le temps extrascolaire : L'école municipale des sports

La dimension éducative et responsable du sport est pleinement présente dans la programmation de Clamart. La Ville se dote d'un Projet Éducatif de Territoire (PEDT) dans lequel le sport et les pratiques sportives sont directement évoqués. Pour les enfants de 4 à 15 ans, le PEDT préconise la sensibilisation et l'éveil au sport ainsi que la pratique sportive. Il appelle à la mise en place d'activités physiques et sportives à la fois évolutives et adaptées aux capacités des enfants. Enfin, il accorde une place importante au lien entre le développement durable et le civisme pendant les événements et pratiques sportifs ; par exemple, en encourageant le tri sélectif ou en ramassant les débris sur le parcours sportif extérieur.

Sport associatif

La Ville aide les associations au travers des subventions et des mises à disposition gratuites d'équipements sportifs. Cela leur permet de proposer une gamme d'activités variée, adaptée à toute la population indépendamment de l'âge, du sexe, de la condition physique et des objectifs sportifs des individus.

Pour soutenir le tissu associatif autour du sport, la Ville a :

- Accompagné de nouvelles associations (CSM Clamart Cyclisme, Cyclotourisme, CSM Gym volontaire et Marche nordique, CCR92, CSM Clamart Athlétisme) ;
- Augmenté les aides accordées aux associations via un système de « subventions sur projet » ;
- Augmenté le montant des subventions de fonctionnement attribuées aux associations sportives ;
- Élargi le « passe » Clamart aux associations sportives, culturelles et de loisirs pour soulager les frais endossés par les familles cherchant à inscrire leurs enfants dans une association.



Sensibilisation, formation et éducation



Sensibilisation, formation et éducation

La construction d'une ville durable nécessite l'engagement et la participation de tous. La Ville propose des moments de rencontre avec les différents publics, moments permettant une meilleure appréhension du monde naturel et des enjeux environnementaux. Il s'agit des événements destinés au grand public, des actions de sensibilisation ciblées, et même d'une véritable pédagogie « développement durable » déployée dans les écoles. Clamart bénéficie d'une force supplémentaire extraordinaire : les associations qui s'engagent puissamment pour agir en faveur du patrimoine naturel et pour faire adhérer le plus grand nombre à cet objectif crucial.

PROPOSER DES MOMENTS DE RENCONTRES POUR LE GRAND PUBLIC

L'opération « Forêt propre » 🌳

Depuis 1982, le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon organise une opération « Forêt propre » pour débarrasser la forêt de Meudon des déchets abandonnés par des visiteurs indéclicats. Cet événement a lieu en partenariat avec l'Office National des Forêts ; les communes de Meudon, Clamart, Sèvres et Chaville ; et la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest. En 2021, l'opération a eu lieu le 2 octobre et a rassemblé une centaine de participants.

Les journées de la Nature 🌳

Cette fête a pour vocation de promouvoir les bons gestes au jardin et de sensibiliser la population au respect de l'environnement et des espaces urbains. L'édition 2021 a incarné une ambition plus grande qu'une simple animation commerciale. Le Territoire VSGP était présent pour expliquer et présenter les lombricomposteurs et les composteurs. Des « Stands Ateliers » ont été aussi mis en place pour offrir des conseils pratiques sur les plantations respectueuses du développement durable, la stratégie de fleurissement, etc.

- Au cours de cette manifestation, des conférences et des activités ont été également organisées tels que :
- Conférences sur les méthodes alternatives pour un jardin écologique
- Contes sur la nature
- Ateliers de sensibilisation sur les oiseaux des villes
- Animations sur les bienfaits apportés par les abeilles et l'importance d'implanter des ruches sur le territoire communal ; avec une vente de miel issu de la production locale par les apiculteurs.
- Informations et conseils d'un vétérinaire et de l'association Truffes sans Toit pour sensibiliser à la nutrition, la stérilisation et les soins à apporter à nos animaux de compagnie.
- Présentation des moutons et la tonte des moutons
- Balades en poney

Urban Clam Roller 🚲

Le 3 juillet 2021, le service Jeunesse a organisé la première édition de l'Urban Clam Roller en collaboration avec notamment le centre socioculturel du Pavé Blanc et le service des Sports. Convivial et accessible à tous, l'événement – une randonnée de 5 km parcourue en mobilités dites douces – a voulu cultiver l'esprit de vivre-ensemble entre Clamartois et leur donner un regard neuf sur la ville. À la randonnée s'est ajoutée la mise en place d'un véritable village situé au stade de la Plaine, où les participants ont pu participer aux ateliers dont une initiation aux mobilités douces. Grâce à la mobilisation des jeunes, la Ville a organisé des spectacles de roller pour le plus grand bonheur des participants.

FAIRE DE LA PÉDAGOGIE DANS LES ÉCOLES

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES GROUPES SCOLAIRES

Le groupe scolaire « Plaine Sud », inauguré en 2020, est conçu autour de la thématique des langues étrangères et tourné vers le numérique. Il a été conçu dans une démarche environnementale et sociétale : une terrasse végétalisée, un jardin pédagogique, une alimentation du réseau de chaleur par énergie renouvelable à 50 % par la géothermie.

Le groupe scolaire du nouveau quartier Panorama est orienté vers les sciences et la biodiversité avec plusieurs salles d'activités dédiées ainsi que des aires de jeux et des jardins pédagogiques. Pendant les temps périscolaire et extrascolaire, les enfants se voient proposer des activités de jardinage et de sensibilisation à la végétalisation et au développement durable.

Du durable dans nos assiettes 🍴

Acteur majeur de la restauration collective pour la Ville de Clamart, la direction de Restauration propose quotidiennement aux Clamartois des repas qualitatifs équilibrés ainsi qu'une série d'actions

en correspondance avec la loi EGalim et le Grenelle de l'environnement.

- Des nouveaux marchés ont été mis en place avec des cahiers des charges strictes. Les fournisseurs sont désormais référencés « filières responsables et durables » et les produits sont issus de l'agriculture biologique, équitables et saisonniers. La dynamique d'achats responsables est en progression. Actuellement 60 % des achats des produits intégrés dans les menus bénéficient d'un signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO), dont 40 % sont des produits BIO. Par ailleurs, la direction de la Restauration a éliminé l'utilisation des émulsifiants et édulcorants et incorporé les poissons frais labélisés « pêche durable (MSC) », et élargi les options de plats végétariens.

- Depuis 5 ans, une campagne importante d'achat de bacs gastronomes en inox a été mise en place pour se mettre en conformité au texte de la loi EGalim relatif à la suppression des contenants en plastiques.

- Le marché des véhicules de transport frigorifique passé en 2020 prévoyait l'usage de camions répondant à la norme européenne EURO 6 et le système de carburant AdBlue.

« Zéro déchet »

Début 2020, la Ville a mis en place aux sein de deux écoles un dispositif test de tri des déchets alimentaires dans les offices. En fonction des retours sur cette expérience, le déploiement des tables de tri sélectif a été réalisé courant 2021 sur la Cuisine centrale, sur le self administratif, et sur l'ensemble des 27 écoles de la municipalité. Dans les écoles, il s'agit de 22 tables de tri pour les élémentaires et de 43 bacs de tri pour les maternelles.

- Le « Zéro déchet » slogan lié à la lutte contre le gaspillage alimentaire se traduit également par un travail sur les portions adaptées aux différents convives et par la recherche d'une certaine appétence pour les menus réalisés par la Responsable qualité et nutrition de la cuisine centrale.

- Depuis la mise en place des tables de tri, la revalorisation des bio déchets collectés se fait sous forme de compost. Le collecteur des déchets alimentaires passe deux fois par semaine dans les écoles.

- La mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement prévoit le remplacement des matériels vieillissants, consommateurs importants d'énergie et d'eau, en particulier les lave-vaisselle. Ce travail a déjà commencé au sein de la Cuisine centrale

avec le remplacement du lave-vaisselle ce qui induit une baisse de consommation d'eau et d'électricité pour une économie de 30 %.

- Des animations seront proposées périodiquement courant 2022, tout comme des enquêtes de satisfaction et des campagnes des pesées des déchets alimentaires.

Apprentissage du vélo

La Ville souhaite sensibiliser les enfants aux mobilités actives dès le plus jeune âge, particulièrement via l'initiation au vélo. Les enfants apprennent non seulement l'autonomie mais aussi les bons gestes de responsabilité et de sécurité. Le service des Sports organise des temps différents pour transmettre cette compétence à tous les enfants de Clamart.

Pendant le temps scolaire, tous les enfants de CE2 suivent un cycle de pratique du vélo. Les enfants fréquentant les centres de loisirs de la Ville en temps périscolaire suivent un apprentissage durant dix semaines. Enfin l'École Municipale des Sports propose un programme de stages pendant les temps extrascolaires.

Grâce à un « permis vélo » délivré à l'issue de l'apprentissage, les enfants du « cycle 2 » se trouvent en mesure de se déplacer dans la ville à vélo.

VALORISER UNE VIE ASSOCIATIVE EFFERVESCENTE

Le secteur associatif est particulièrement actif en matière de développement durable. Les associations à Clamart travaillent en bonne logique et avec le soutien de la Ville. Le recensement des

associations spécifiques est une façon de valoriser un certain niveau d'engagement approfondi. Mais la Ville souhaite mettre à l'étude la possibilité de faire participer toutes les associations à une dynamique de développement durable, éventuellement par la signature d'une charte engageant la mise en place d'un certain nombre de bonnes pratiques en la matière.

FOCUS

La Ferme de Clamart

La ferme pédagogique

Cette association se situe au cœur du parc de la Maison Blanche et travaille pour faire découvrir l'environnement animal et l'écoresponsabilité citoyenne. Via une programmation ludique et pédagogique promouvant le respect de l'être vivant (animal, végétal, humain), l'association promeut le développement durable (gestion des énergies, ressources naturelles et déchets) comme moyen pour chacun d'incarner ce respect fondamental d'autrui. L'association cherche à développer son activité autour de l'insertion professionnelle grâce à des partenariats avec un réseau d'acteurs locaux.

Elle organise également des ateliers sur des thèmes variés tels que la fabrication du beurre, du pain, du jus de pommes, les plantes aromatiques et médicinales. Au total, elle a proposé 13 thématiques en 2021 au travers de 375 ateliers à l'intention des différents publics présentés ci-dessous :

- Centres de loisirs : 121 séances (2858 enfants), dont 16 ateliers pour des groupes de Clamart
- Écoles et Collèges : 122 séances (3416 enfants), dont 5 écoles de Clamart (A. Frank, Moulin de Pierre, Les Rochers, Gathelot, Collège Sainte Marie)
- Institutions spécialisées : 46 séances
- Ateliers du mercredi : 28 séances
- Ateliers familles samedi matin : 18 séances
- Séances d'anniversaires : 38 séances
- Crèches : 2 séances

Des activités dans les écoles ont complété les ateliers réalisés dans les locaux de la Ferme de Clamart. L'association est allée à la rencontre des enfants, pour les sensibiliser, comme l'indique le nombre de journées au sein des établissements détaillée ci-dessous :

- Dans des écoles du 92 : 6 et 4 1/2 journées
- Dans des écoles du 78 : 1
- Des écoles de Paris : 1

Éco-pastoralisme

Pour identifier un moyen écologique d'entretenir des talus difficiles d'accès, cette association s'est lancée il y a environ dix ans dans l'éco-pastoralisme. Elle a progressivement pris en charge l'entretien des espaces verts communaux puis des entreprises, ainsi que des terrains appartenant à des EHPAD. Le cheptel qu'elle gère est composé de plusieurs types de moutons rustiques adaptés à l'éco-pastoralisme. Il permet à l'association de participer au programme de conservation Brebis Noir du Velay ou Ouessant.

La Ville de Clamart a mis cinq terrains de pâturage à disposition de l'association. Par conséquent, la Ferme de Clamart est devenue « famille d'accueil » pour la Fondation Assistance aux Animaux. Un troupeau de dix chèvres occupe le terrain situé entre la rue Perthuis et la rue de Moulin de Pierre. La Ville a mis en place des transhumances en centre-ville pour déplacer les troupeaux.

Les espaces verts communaux concernés se situent au parc de la Maison Blanche, sur le terrain rue Perthuis, au stade Hunebelle, au groupe scolaire La Fontaine et au niveau de l'avenue Beau-séjour.

Le jardin Danton

L'Association Ferme de Clamart-Bergeries en Ville a repris la gestion du Jardin en mars 2021. Depuis avril 2021, il est ouvert au public tous les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi après-midi de 14h à 18h pour la visite en présence d'un salarié de l'Association. Tous les autres jours de la semaine, il est ouvert aux groupes scolaires, aux institutions, et aux crèches sur réservation pour des ateliers portant sur la pratique du jardinage et la découverte des insectes auxiliaires entre autres.

Ce site d'agroécologie urbaine favorise les liens sociaux et intergénérationnels et améliore le cadre de vie des habitants du quartier. Depuis mars 2021, l'association a réalisé plusieurs nouveaux aménagements avec l'aide de jeunes âgés de 16 à 27 ans en situation d'insertion professionnelle (École de la Deuxième Chance et les Apprentis d'Auteuil).

- mars 2021 : nettoyage et enlèvement des déchets du Jardin Danton
- avril/mai 2021 : réaménagement du Jardin et construction de nouvelles parcelles
- avril 2021 : installation d'un Hôtel à Insectes dans le Jardin Danton
- juin 2021 : installation d'une volière et d'un poulailler de quartier
- septembre 2021 : installation du pluviomètre

En complément de ces journées, elle a accueilli des stagiaires toutes les semaines dont 10 jeunes issus du Programme Propulse (Village Éducatif Saint-Philippe) et du Sessad.

ARPEIJE - Rayon vert

Dans le cadre de ses missions d'insertion sociale et professionnelle, l'association Arpeije a créé le chantier du Rayon vert. Il vise à développer les valeurs du « mieux vivre ensemble » par le recyclage de vélos. Leur atelier (rue Baudry) propose une activité large autour du vélo : animations sur la récupération et le recyclage, la vente des vélos rénovés, ainsi qu'une aide à l'entretien et à la réparation des vélos des adhérents.

L'atelier du Rayon vert a acheté une fontaine biologique (type Marolo) pour éviter l'utilisation des produits toxiques tels que solvants et traitements antirouille. Pendant un an et grâce à cette fontaine, une colonie de bactéries s'est nourrie de graisses issues des pièces mécaniques des vélos sans qu'aucune eau souillée ne soit renvoyée à l'égout. Par ailleurs, l'atelier fabrique des accessoires de vélos (sacoques, sacs cabas, sacs à dos, pochettes pour guidon...) à partir de vieilles bâches publicitaires recyclées et récupérées auprès d'un réseau de partenaires, dont la Ville de Clamart.

Compte tenu du contexte sanitaire, l'atelier s'est engagé dans la production de masques barrières réutilisables. Il a fabriqué 2 000 masques en tissu dont 1 500 ont été vendus et plus de 200 donnés aux associations.

Association Truffes sans toit

Cette association, créée en 2018, agit pour le bien-être animal. Elle propose l'adoption des animaux

Le pigeonnier

La Ville de Clamart a installé trois pigeonniers contraceptifs, situés au sein du Parc de la Maison Blanche, de la Cité de la Plaine, et Rue d'Artois dans le quartier Trivaux-la Garenne. La gestion de ces pigeonniers s'inscrit dans une démarche de sensibilisation des habitants afin de limiter le nourrissage incontrôlé. Depuis le mois d'avril 2021, l'association a été choisie par la Ville de Clamart pour l'entretien et la gestion de ces trois pigeonniers. La maîtrise en zone urbaine des populations de pigeons nécessite des actions simultanées : le nettoyage et le nourrissage, le contrôle des naissances, la désinfection des pigeonniers trois fois par an, la sensibilisation des riverains grâce à une pédagogie active (animation et communication).

En plus de ces activités, au mois d'octobre débute le travail d'inventaire sur les oiseaux présents dans le parc. Cet inventaire permet de compléter le travail réalisé sur les pigeonniers et les animations liées aux oiseaux des villes.

de compagnie (chiens, chats, lapins, mais aussi certains moins courants comme des rats ou des furets). Très présente sur les réseaux sociaux, Truffes sans toit n'a pas de locaux spécifiques ou de refuges. Elle s'appuie surtout sur un réseau de bénévoles et de familles d'accueil triés sur le volet et capables d'accueillir des animaux de manière temporaire jusqu'à leur placement permanent dans des foyers. Truffes sans toit assure la traçabilité réglementaire et en matière d'hygiène pour garantir le meilleur placement possible pour les animaux. Bien après la finalisation des adoptions, Truffes sans toit continue à assurer un suivi des animaux.

CLAMAP

CLAMAP fait partie du groupement des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Payanne). Cette association travaille à la promotion d'une agriculture de proximité écologique, sociale et équitable. Elle mène des actions visant également à promouvoir le lien social et la création de nouvelles opportunités économiques pour les producteurs. Par exemple, CLAMAP a mis en place un système de partenariats qui créent un lien durable et direct entre producteurs et consommateurs : chaque semaine, les consommateurs-adhérents reçoivent des aliments sains dans un circuit court fournis par des producteurs conventionnés. Les conventions couvrent une gamme large d'approvisionnements comme le pain, les légumes et fruits, la viande, les produits laitiers, les boissons et des produits d'épicerie.

CLAMAP s'est associée au réseau des jardins de Cocagne dans sa mission de soutenir l'agriculture bio solidaire et de participer à la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi.

La Confrérie des amis du Clos de Clamart

La Confrérie des amis du Clos de Clamart est une association de promotion de la culture viticole clamartoise. Elle est en charge de l'exploitation de 200 m² de vignes (rue Pierre Franquet) et maintient 200 pieds de Sémillon produisant environ 100 bouteilles de « Clos Franquet » chaque année. L'association propose des ateliers à la grange Franquet, lieu de fabrication du vin par ailleurs transformé en musée.

En juin 2021, l'association a organisé la mise en bouteille et la distribution de la cuvée du Clos Franquet et du Clos de Clamart. Ce dernier a été récompensé par la médaille d'Or au Concours des vins d'Île-de-France (catégorie « rosé »). La Confrérie a également effectué six traitements de vignes tout en proposant des animations pédagogiques pour des publics scolaires au cours de l'année.

Le jardin partagé des Galvents

L'agroécologie urbaine favorise l'amélioration du lien social et du cadre de vie des habitants. Avec ses vingt parcelles de 20 à 25 m² chacune, le jardin partagé des Galvents s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale : aucun engrais chimique n'est utilisé dans les jardins et les composteurs collectifs et sacs de déchets verts sont privilégiés.

Dans la continuité de ses actions de jardinage écologique, l'association travaille dans une logique de partenariat avec la Ville et le Territoire VSGP. Elle a installé 3 panneaux solaires photovoltaïques qui utilisent des batteries lithium sur un cabanon pour transformer l'énergie solaire en électricité. En 2020, les panneaux ont permis d'alimenter un petit réfrigérateur et d'avoir de l'électricité lors des diverses réunions organisées dans le jardin.

Enfin, l'association organise de nombreuses activités en cohérence avec ses ambitions et missions, dont une fête des jardins et des ateliers de jardinage à destination des habitants du quartier, de la population scolaire et des passionnés de jardinage.

La Ruche atelier

Cette association, créée en 2017 et comptant plus de 250 adhérents, est à l'initiative de nombreux concepts inédits. Par exemple « La Ruche Qui Dit Oui » de Clamart – un réseau de distribution de produits locaux en circuit court – fournit des pro-

duits alimentaires à une soixantaine de familles de la ville. Ces aliments proviennent de 36 producteurs et agriculteurs situés à moins de 100 km de Clamart. L'association organise une programmation éclectique : « Apéros Bonnes Nouvelles », après-midi jeux, ateliers de cuisine, ciné-débats et même une grainothèque. Pour incarner concrètement la philosophie « mieux vivre, mieux être et mieux consommer », La Ruche atelier propose des activités relatives au développement durable sur les thématiques comme le recyclage ou encore la biodiversité.

La société régionale d'horticulture - SRH

Créée en 1907, La Société Régionale d'Horticulture (SRH) vise à :

- Sensibiliser ses membres à l'usage de bonnes pratiques horticoles respectueuses de l'environnement
- Respecter les clauses de l'Accord ZNA-Plan Eco-phyto 2018 dont elle est signataire
- Favoriser le développement culturel de ses adhérents par la découverte de parcs et de jardins constituant le patrimoine botanique français et européen
- Valoriser l'art des jardins
- Améliorer le cadre de vie et contribuer à l'embellissement de la cité où demeurent ses membres. À ce titre elle participe à l'organisation du Concours des Maisons Fleuries de la Ville de Clamart
- Initier les enfants et les scolaires au jardinage et au respect de la nature

Les membres s'engagent à respecter les espèces protégées conformément à la Convention de Washington.

La SRH organise des ateliers « Jardiner Autrement » à destination des jardiniers amateurs pour leur présenter des pratiques de jardinage sans produits chimiques et pour promouvoir les méthodes alternatives réduisant l'usage des pesticides et favorisant la biodiversité :

- Conférences : « Bio-contrôle, solutions pour le jardinier amateur », « Climat - phénologie », « Horticulture tropicale », « Taille des arbustes d'ornement »
- Web conférences : « Arbustes d'ornement », « Choix des arbres fruitiers », « La tomate », « Plantation des rosiers »
- Cours pratiques : restauration de vieux rosiers ; taille des arbustes d'ornement et démonstration dans un jardin d'adhérent ; taille des rosiers
- « La Science se livre » en partenariat avec les médiathèques de Clamart : conférence et cours pratiques sur le bouturage d'hiver
- Portes ouvertes au Jardin-école, démonstration de bouturage de rosiers et arbustes

www.clamart.fr

